

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut accepter de la Grande-Bretagne ou des Etats-Unis ou de qui que ce soit d'autre, l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde."
Lord TWEEDSMUIR

LE DEVOIR

Directeur: Gérard FLIION

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

S. Jean de Kent, confesseur.

BEAU ET CHAUD

Maximum aujourd'hui ... 65
Même date l'an dernier ... 40
Minimum aujourd'hui ... 58
Même date l'an dernier ... 36
Baromètre: 29.50, 29.55, 30.60

VOLUME XXXVIII — No 241

MONTREAL, LUNDI, 20 OCTOBRE 1947

Trois cents le numéro

M. Duplessis redécouvre le problème du logement

Serait-ce enfin l'interruption du long sommeil — Pas de "jeu de balles" — Un résultat de la politique de guerre — Il faut de vrais foyers — Vers une législation provinciale du logement ?

Tout le monde se rappelle l'époque où un travailleur sur trois chômaît dans nos villes, tandis que les deux autres travaillaient à maigre salaire durant un nombre d'heures souvent réduit. C'était la crise. La vie n'offrait aucune sécurité. Des centaines de milliers de familles ont connu la faim, le froid, la crainte de perdre la maison sordide qui les abritait.

Le grand scandale de l'époque, ce ne fut pas seulement la timidité de l'Etat, qui ne sut imaginer rien d'autre que les maigres allocations de chômage — ce "secours" qui ne faisait vivre personne, mais empêcha tout juste les familles de mourir de faim. Le grand scandale, ce fut de voir l'Etat central et les provinces jouer à la balle avec les chômeurs, se les envoyer d'Ottawa à Québec, de Québec à Montréal et de Montréal à Ottawa. Cette fuite devant les responsabilités reste le souvenir le plus cuisant d'une époque qu'on se rappelle comme un cauchemar.

Ces temps sont finis. Il a fallu la guerre pour stimuler l'imagination des chefs d'Etat. Alors les millions et les milliards sont réapparues, et avec eux le travail, les salaires — aujourd'hui la vie chère et l'inflation, de sorte que le cycle menace de recommencer.

Un problème se pose maintenant à l'attention publique. Un problème qui dépasse tous les autres par son ampleur et la gravité de ses conséquences: la crise du logement. Chacun en souffre, on voit souffrir ses proches. Lorsque, dans une ville comme Montréal, 87% des logis ouvriers sont surpeuplés, et 3.5% seulement des familles ouvrières possèdent la maison qu'elles habitent — alors on peut dire à coup sûr que le système dans lequel nous avons vécu se moque des problèmes humains, et que la question exige un essai immédiat de solution faute duquel nous courons à l'abîme.

La famille vit d'abord par son esprit, et l'expérience montre chaque jour que les maisons les plus magnifiques peuvent abriter des ménages désunis et volontairement stériles. Le logement ne crée pas simultanément et par sa seule existence des familles chrétiennes.

Mais la famille réclame un cadre humain. Il lui faut un foyer. On ne saurait condamner tout le monde à l'héroïsme. Et il faudrait un héroïsme quotidien pour cultiver certaines vertus familiales dans les conditions où vivent des milliers de familles urbaines.

En face de cette crise, le peuple du Québec ne tolérera pas que les gouvernements recommencent leur jeu de balle du temps du chômage. Il s'éveille de plus en plus au problème. Il ne réclame pas d'interventions gouvernementales directes. Il a même, ici et là, commencé à combattre par ses propres moyens: les coopératives d'habitation. Ayant rencontré sur son chemin des obstacles quasi insurmontables, il demande à l'Etat, gardien du bien commun, non pas de se substituer à lui, mais d'appuyer ses initiatives et de lui fournir les cadres nécessaires.

Longtemps il s'est buté au silence officiel. Ce peuple des villes, magnifiquement représenté par des organismes comme la L.O.C., ne s'est pas découragé. Il a précisé ses idées, il est revenu à la charge, et forcé enfin l'attention des pouvoirs.

Ce peuple ne veut pas que recommencent les fuites de responsabilités. Il n'accepte plus d'être renvoyé de Caïphe à Pilate, comme les chômeurs d'il y a quinze ans. Il veut rencontrer, à Québec comme à Ottawa, non de ces marionnettes politiciennes qui ne savent proférer autre chose qu'une dénégation, mais des hommes, qui entendent sauver la famille par des actes.

Jadis M. Duplessis s'occupait de la crise actuelle, pourtant elle n'avait pas encore atteint l'ampleur que nous lui connaissons. L'Union Nationale siègeait alors dans l'opposition. En ces temps-là, M. Duplessis ré-

clamait l'intervention du gouvernement provincial, et suggérait un programme d'aide aux coopératives sur le modèle de l'expérience suédoise.

Puis le pouvoir est venu depuis ce temps-là, et avec le pouvoir l'immobilité. Depuis 1944, M. Duplessis n'a proposé aucune loi pour s'attaquer au problème. Quand des motions paraissaient au feuilleton, il faisait tout en son pouvoir pour en limiter la discussion et empêcher la Chambre de voter. A quelques reprises il s'est opposé au crédit urbain.

Il découvrait alors des tas de choses qui ne lui étaient jamais apparues quand il siégeait dans l'Opposition. Contre le crédit urbain, il invoquait l'instabilité économique des villes et l'insécurité ouvrière. Contre l'intervention provinciale, il prétendait voir dans la crise de l'habitation, le résultat direct de la politique de guerre fédérale.

Ces motifs ne manquent pas de poids. Il y a toujours eu, il y aura toujours des raisons de ne pas agir. Une politique aventureuse de crédit urbain comporterait en effet des risques considérables — mais nous demandons une expérience beaucoup plus prudente, accomplie dans des conditions qui précisément diminueraient les risques de l'insécurité.

La politique de guerre a certainement contribué à intensifier la crise — mais elle ne l'a pas suscitée, puisque déjà en 1939 les spécialistes pouvaient la signaler et proposer leurs remèdes. Au surplus s'il fallait abandonner à Ottawa tous les domaines sur lesquels la guerre a réagi, c'est toute la politique qui du jour au lendemain deviendrait fédérale! Qu'on exige de l'Etat central une compensation, qu'il contribue à combattre financièrement des désordres que sa politique a aggravés, rien de plus naturel. Mais cela n'a jamais constitué une raison de dormir.

Or, s'il faut en croire la Gazette de ce matin, M. Duplessis a redécouvert le problème du logement. Il répète ses vieilles formules sur les erreurs fédérales, traite de "châteaux dans les nuages" les solutions proposées jusqu'ici, mais ajoute ceci, qui ressemble davantage au langage de 1944:

"Nous avons l'intention de procéder systématiquement, avec un plan basé sur la collaboration des travailleurs." Ce plan, ajoute le reporter de la Gazette, prendrait particulièrement la forme de coopératives, qui ont donné de bons résultats aux Trois-Rivières...

Voilà précisément l'une des parties de ce que nous croyons nécessaire. Il nous est égal — comme à la L.O.C. sans doute — d'entendre appeler nos suggestions des "châteaux dans les nuages", pourvu que le gouvernement s'emploie à réaliser quelques-uns de ces "châteaux".

Je déplorais l'autre jour le sommeil officiel. Serions-nous en train d'assister à un réveil? Le gouvernement provincial consentirait-il, non seulement à "collaborer" généralement et complètement à un programme tracé dans le but de résoudre le problème" comme M. Duplessis vient de l'affirmer, mais à prendre avec énergie l'initiative d'un tel programme? Serions-nous à la veille d'une législation efficace du logement?

Ce jour-là, nous pousserons un soupir de soulagement, et nous appuierons l'entreprise de toutes nos forces.

On a dit que la lutte en faveur de la propriété et du logement familiaux, est la meilleure tactique anticommuniste. Et c'est vrai. Mais des chrétiens ne sauraient l'aborder dans cet esprit négatif. Elle s'impose à nous parce qu'elle est la condition nécessaire d'une politique vraiment familiale, et parce qu'elle répond à une exigence élémentaire de justice sociale. La société n'est plus une société humaine, qui ne se préoccupe pas de loger ses membres mieux que des animaux.

20-X-47

André LAURENDEAU

Défaite des communistes en France

L'importance internationale des élections françaises d'hier

Victoire de droite — Le sort de l'Allemagne et de l'Italie

Tout le monde, à l'étranger comme en France, attendait avec un vif intérêt les élections municipales françaises d'hier. Dans les circonstances présentes ce scrutin dépassait non seulement le plan local pour prendre une signification nationale, mais il constituait une épreuve de force entre les communistes et leurs adversaires, un test sur l'orientation de l'opinion du pays quant au plan Marshall et au conflit qui oppose l'U.R.S.S. à l'Occident.

Les observateurs prévoyaient que la gravité de la situation internationale, l'improbabilité d'un compromis entre les "Deux", porteraient les électeurs français à prendre des positions catégoriques, c'est-à-dire que les partis modérés ou plus proches du centre perdrait du terrain au profit des groupes plus intransigeants. C'est bien ce qui s'est produit au profit de la droite.

Aux dernières nouvelles, le nouveau parti du général de Gaulle, le Ralliement du Peuple français — R. P. F. — a pratiquement éclipsé le M. R. P. Mais le phénomène n'a pas joué à sa faveur. Les communistes maintiennent à peine leurs positions, et tendent à perdre du terrain à mesure que les résultats sont mieux connus. Les prévisions que le parti communiste taillerait dans le parti socialiste ne se sont pas réalisées. Les socialistes aussi ont subi de fortes pertes, mais ce n'est pas particulièrement dans leur aile gauche, et tout indique que c'est le R. P. F. qui a aussi profité de leur recul.

Avance du R.P.F.

Le R. P. F. a déjà une forte avance, dans vingt-neuf villes: dont Paris, Marseille et Lyon, et le résultat est encore incertain dans huit autres centres importants. Les chiffres compilés jusqu'ici montrent que 38 et 40% du vote au R. P. F., 26 à 28% aux communistes; 10% aux socialistes et un peu moins au M. R. P. C'est un déplacement considérable par rapport aux élections nationales de l'hiver dernier, où les socialistes avaient obtenu 23% du vote et le M. R. P., 21%.

Les résultats peuvent changer puisque ces chiffres sont établis sur le compte de 9% seulement des votes donnés hier, mais l'orientation de cette élection est une défaite pour les communistes même s'ils maintiennent leurs positions, puisque le nouveau parti de droite a balayé les deux groupes plus modérés.

La grande importance du vote d'hier vient non seulement de ce que les communistes perdent de l'influence et du prestige, ex-

rain, la Cité vaticane. C'est exactement pourquoi un pays en majorité musulman se fait représenter là-bas, et par un Musulman.

En fait, il n'y aurait aucune objection de fond à ce que le Canada, le jour où il se décidera à prendre sa place parmi les nations qui agissent en grandes cités, fût lui-même représenté à la Cité vaticane, par un non catholique.

Ils en ont assez

La Canadian Press de samedi nous apportait de Victoria, Colombie, une dépêche singulièrement intéressante.

Le ministre des Finances de la province, M. Anselmi, qui est en même temps le chef provincial du parti conservateur-progessiste, parlant à la réunion annuelle de l'Association progressiste-conservatrice de Victoria, a déclaré que sa province recevait des autres parties du Canada tous les immigrants qu'elle ne pouvait recueillir et qu'elle ne pourrait absorber un surplus de population de l'extérieur (ceci paraît bien viser les Britanniques autant que les autres), sans troubler son économie.

Il a ajouté: "Nous n'avons pas en ce moment de quoi loger plus de gens". Depuis 1940, a précisé le ministre, "la Colombie a absorbé 230,000 personnes venant d'autres parties du Canada, et n'est pas en situation d'appeler ici des gens de l'extérieur".

Bref, les Colombiens en ont assez pour le moment de ce qui leur vient du pays et ne se soucient point d'immigrants qu'ils ne peuvent convenablement absorber.

Il suffit de feuilleter de temps à autre les journaux de l'Ouest pour y relever la trace du mouvement d'émigration à l'intérieur du pays. Presque chaque semaine, on peut lire dans la chronique des journaux français de l'Ouest que telle ou telle famille est allée s'établir en Colombie. M. Anselmi dit que la Saskatchewan seule fournit à sa province 125 familles par mois.

O. H.

Feu M. Arthur Paquette

Nous avons le regret d'annoncer la mort de l'un de nos vieux compagnons de travail, M. Arthur Paquette, qui était à l'emploi du Devoir depuis une douzaine d'années. M. Paquette est décédé subitement dans la nuit de samedi à dimanche, à l'âge de 65 ans.

Outre sa veuve, née Anna Collette, le défunt laisse trois fils: David, employé à la Banque Provinciale, Joseph-Pierre, étudiant au Séminaire des vocations tardives, Gérard, employé à l'Air liquidé.

Les funérailles de M. Paquette auront lieu jeudi matin, à 9 h., en l'église Notre-Dame. La dépouille mortelle est exposée à la Société Coopérative des Frais funéraires, 302, Sainte-Catherine (est).

Nous prions Mme Paquette et sa famille d'agréer dans leur grand deuil l'hommage de nos vives sympathies.

Les communistes intensifient leur action

Congrès provincial du parti ouvrier-progressiste

Samedi soir et dimanche soir le Parti ouvrier progressiste (le parti communiste), a tenu son congrès provincial. La réunion avait lieu à Montréal, en la salle Riello, à l'angle de la rue Bernard et de l'avenue du Parc.

Le mot d'ordre du parti, au point de vue politique intérieure, fut une attaque complète contre le gouvernement Duplessis. Les communistes de la province de Québec reprochent à l'actuel premier ministre d'être la cause d'une crise économique et de pousser à la guerre sous la forme d'une réaction fasciste. M. Paquette fut réélu chef du parti ouvrier-progressiste, pendant que plusieurs anciens chefs étaient limogés.

On note particulièrement la révocation d'Henri Gagnon qui, depuis dimanche, n'est plus que simple membre du parti. Celui-ci fut accusé par ses compagnons d'avoir créé une déviation nationaliste au sein du parti.

Guy Caron, malgré les accusations portées contre lui — il fut totalement traité de bandit — a été réélu, et de ce fait reste chef du parti ouvrier-progressiste. Samuel, qui était l'un des organisateurs du mouvement, n'est plus désormais que simple membre. Il fut accusé d'antisémitisme, Pellerin, un autre organisateur, a été réélu malgré de violentes attaques.

Une violente lutte était évidente entre les membres canadiens-français et le groupe de langue anglaise. En effet, les Canadiens français, qui n'étaient environ que 60 représentants sur 300 membres revendiquaient un nombre égal ou supérieur de députés, en raison de la population canadienne-française majoritaire dans la province de Québec. D'autre part, ces derniers ont fait remarquer que le groupe de langue anglaise est, pour une grande part, composé de Polonais, de Tchèques et de Juifs.

Enfin après des discussions très vives, les élections eurent lieu et actuellement le parti compte 10 députés de chaque groupe.

Aux cours de discours qui furent prononcés, plusieurs représentants du parti ont fait remarquer que le parti ne pouvait continuer d'exister sans un organe de presse. Stanley Ryerson, plus connu sous le nom de professeur Roger, à l'Université ouvrière, prit la parole.

Deux chefs d'union ouvrière, dont Harry Barash, chef de la grève de la Grover's Mills, prononcèrent des allocutions. En outre le parti se propose d'étendre son action politique sur la masse, au moyen de la Ligue des conservateurs et des unions ouvrières.

Nouvel édit de Petrillo

Chicago, 20 (A.P.) — Le récent édit de M. James C. Petrillo, bannissant de nouveau l'enregistrement de disques par ses 225,000 musiciens de l'American Federation of Musicians (A.F.M.), après le 31 décembre prochain, a été décrit comme un acte de désastre chez certains segments des industries de la radio et de l'enregistrement.

"Il entrainerait la suppression de programmes de disques à la radio, présentés par 2,500 maîtres de cérémonies", a dit un membre du bureau de direction d'un poste radiophonique de Chicago. "Avec l'absence de nouveaux disques, s'il est ajouté, le public sera tellement fatigué et malade d'entendre les mêmes disques que nous avons sur les étagères de notre discothèque, que nous allons être obligés de discontinuer nos programmes de disques".

Victoire éclatante pour De Gaulle

Les candidats du R.P.F. mènent dans 29 des 37 villes les plus importantes de France à la suite des élections municipales d'hier

Paris, 20 (A.P.) — Les candidats nommés par le R. P. F. (ralliement du Peuple français), mènent aujourd'hui dans 29 des 37 villes les plus importantes de France, à la suite des élections municipales d'hier. Le R. P. F. est un nouveau groupement politique formé par le général de Gaulle il y a six mois.

Le parti du général conserve une avance substantielle sur tous les autres partis, y compris les communistes. Aujourd'hui, M. Maurice Schuman, chef parlementaire du M. R. P. (mouvement républicain populaire), a déclaré: "Il n'y a aucun doute possible, le général a gagné".

C'était la première fois que le R. P. F. présentait des candidats aux élections; les partisans du général ont soutenu un programme nettement anticommuniste et ils ont obtenu de 38 à 40 pour cent des votes. Les communistes ont conservé les 26 ou 28 pour cent des voix qu'ils avaient obtenues aux dernières élections, tandis que les socialistes et ceux du M. R. P. ont enregistré chacun 10 pour cent du vote.

On note que le parti M. R. P. est le parti qui vient de perdre le plus grand nombre de supporters. Le résultat des élections est encore incertain dans les huit grandes villes suivantes: Toulon, Rennes, Nancy, Beauvais, Grenoble, Besançon, Lille et Angers.

Les 29 municipalités importantes où les partisans du général de Gaulle semblent être assurés de la victoire sont: Paris, Alger, Bordeaux, Troyes, Evry, Melun, Mulhouse, Colmar, Lyon, Montbéliard, Pontarlier, Lorient, La Rochelle, Biarritz, Bayonne, Saint-Malo, Marseille, Annecy, Nantes, Versailles Epinal, Strasbourg, Mantes sur Seine, Strasbourg, Rouen, Metz et Nice.

Le président du conseil Paul Ramadier a été réélu maire de Deauville, un village au centre de la France.

On fait noter que la lutte électorale s'est faite essentiellement autour du communisme et que, si le peuple français s'est prononcé contre le communisme, le parti communiste lui-même n'a pas subi de pertes.

A l'O.N.U.

Séance plénière de l'Assemblée générale

On y terminera la question grecque et les élections au Conseil de Sécurité

De notre correspondant spécial Flushing Meadows, 20 — Pour commencer la sixième session, l'Assemblée générale des Nations Unies se réunit en séance plénière ce matin à Flushing; les deux principales matières à l'ordre du jour sont la décision finale au sujet de l'affaire grecque et l'élection du onzième membre du Conseil de sécurité ainsi que des deux membres du Conseil de tutelle.

L'affaire grecque fut débattue au long et au large au sein des différentes commissions ces dernières semaines. La première commission y a consacré près de quatre semaines, et comme on le sait, elle recommande à l'Assemblée de créer une nouvelle commission balkanique, avec certains pouvoirs d'enquête et de surveillance sur les incidents de frontières, mais aussi et surtout avec une mission de conciliation dans le but d'adopter les choix entre les gouvernements concernés et leur permettre d'établir des relations normales dans la mesure du possible. Cette commission sera formée de onze membres, parmi lesquels la Pologne et la Russie. Mais ces deux pays ont annoncé qu'ils ne participeraient pas aux travaux de cette commission, en un mot qu'ils la "boycotteraient".

Samedi, les Soviétiques ont encore tenté d'opposer une dernière résistance légale à la Commission en essayant de refuser l'attribution de fonds suffisants à cette entreprise par la Commission qui s'occupe de questions administratives et budgétaires, mais leur tentative fut défermée par un vote de 31 à 6 et 6 abstentions.

Ce matin donc, l'assemblée doit prendre la décision définitive sur cette question, on s'attend à une violente sortie de M. Vyshinsky et peut-être encore à quelque surprise.

Le deuxième sujet qui occupera l'attention des délégués ce matin concerne les élections au conseil de sécurité et au conseil de tutelle, l'une et l'autre ont abouti à des impasses il y a deux semaines, l'Inde et l'Ukraine se livrant une lutte serrée durant neuf tours de scrutin pour l'élection au conseil de sécurité d'une part, et la Norvège, les Philippines, le Siam et Costa Rica se faisant concurrence durant trois tours de scrutin pour l'élection au conseil de tutelle. On craint que les Etats-Unis appuieront encore l'Inde pour le conseil de sécurité. Si les Arabes s'opposent encore à l'Ukraine, ce qui n'aurait rien de sur-

prenant après l'appui donné par la Russie au partage de la Palestine on ne voit pas encore comment l'impasse pourrait être brisée sans un recensement de nouveau le scrutin mais sur un nouveau point de départ, c'est-à-dire, en ouvrant à nouveau la liste des candidats qui à l'heure actuelle, a causé des règles de procédure, aussi limitées aux deux candidats qui ont obtenu le plus de votes au cours des scrutins antérieurs.

Ce procédé constituerait un accroc à la procédure régulière mais dans le cas d'une impasse absolue, le président a le droit de prendre des décisions de cette nature, sujettes à l'approbation subséquente de l'Assemblée.

Quant au conseil de tutelle, il semble certain que les Philippines et Costa Rica obtiendront leur élection.

Le débat général étant terminé sur la question de Palestine, les Arabes se vantent de posséder suffisamment de garanties à l'heure actuelle pour bloquer le partage de la Palestine.

Blocs-notes

Vous aurez les conséquences

M. Saint-Laurent est en train de devenir la grande vedette électorale du parti ministériel. On l'appelle partout, et il était, en fin de semaine, dans cette circonscription du Nouveau-Brunswick où deux généraux, Gregg et Sanson, plus un jeune homme de vingt-quatre ans, M. Murray Young, candidat de la C.C.F., se disputent les suffrages. Il y a fait, d'après le compte rendu de la Canadian Press, d'intéressantes déclarations.

Nous citons:

M. Saint-Laurent a fait une revue du record du gouvernement pendant le temps de la guerre et déclaré que le gouvernement s'est fort bien acquitté (pretty well) de sa tâche. Le Canada s'est engagé dans une guerre totale, et maintenant que la guerre est finie, des choses arrivent qui ne seraient point arrivées si le Canada n'avait pas fait la guerre à plein (on an all out scale).

"L'une des plus pénibles de

ces choses, est la crise du logement. Depuis la fin de la guerre, cependant, le gouvernement a fait une bonne besogne et utilisé tous les matériaux et le travail disponible.

En somme, le ministre des Affaires extérieures a rappelé à ses auditeurs une couple de vérités vieilles comme le monde et que l'expérience des peuples a réunies dans des formules simples et pittoresques: On ne va pas à la guerre sans qu'il en coûte; On ne fait pas d'omlettes sans casser les oeufs; et On ne pose pas d'actes sans en subir les conséquences.

Du moment qu'on s'engageait, suivant la juste formule du ministre, dans la guerre totale, qu'on s'employait à traduire en actes le mot d'ordre que nous avons vu lire un peu partout: Rien ne compte que la victoire, qu'on sacrifiait tout, la main-d'oeuvre et les matériaux, dans la poursuite de la guerre on devait s'attendre à payer, non seulement en sang et en or, mais par de grandes difficultés économiques, les conséquences de cette politique.

Au fond, il n'est à peu près aucun de nos problèmes qui n'ait

été créé ou aggravé par la guerre et ses conséquences.

Il est des gens qui peuvent prétendre que l'aventure en valait la peine; mais personne, loyalement, ne peut nier le fait que nous en subissons un peu partout les tragiques et inévitables réactions.

M. Saint-Laurent a en le courage de rappeler cette évidence. Il convient de l'en féliciter.

La réponse acadienne

L'affaire de la radio française en Alberta et en Saskatchewan a déjà suscité de nombreuses réactions à travers le pays. Elles iront se multipliant.

L'Evangeline, de Moncton, qui reproduit, dans son numéro du 16 octobre, la déclaration officielle de l'Association canadienne-française de l'Alberta, l'accompagne d'un article qui se termine par ce vigoureux appel:

Succursales assomptives ou de la Légion, organisations paroissiales, clubs, cercles d'études, etc., individuellement, nous devons faire parvenir des lettres, pétitions et télégrammes à Radio-Canada, pour que nos frères de l'Ouest obtiennent ce que le

fanatisme d'un petit groupe veut leur refuser.

C'est urgent. Demain il sera peut-être trop tard.

Voici un appel dont tous les hommes de ce pays et tous ceux qui ont le souci de la liberté de parole comme de l'unité nationale, quelle que soit leur langue, pourraient faire leur profit. Il faut que les autorités compétentes sachent toutes et bien à quoi s'en tenir sur le sentiment public.

Nous félicitions nos amis d'Acadie de marcher ainsi, au secours de leurs frères de l'Ouest. Cette question les intéresse à plus d'un titre. M. Emery LeBlanc, l'auteur de l'article dont nous venons de citer la conclusion, le fait observer en termes nets: "Cette lutte que mènent nos frères de l'Ouest sera la nôtre demain, dit-il. Nous aurons alors besoin de l'appui de tous, comme ils l'ont aujourd'hui".

Un échec dans l'Ouest, que nous voulons croire impossible, aurait son pénible retentissement d'un bout à l'autre du pays. Ce serait un précédent que l'on ne manquerait pas d'invoquer ailleurs. Par contre, un succès servirait partout, en Acadie comme dans les provinces des Prairies, la cause de la liberté, de la justice et du bon sens.

Le Vatican et l'Egypte

Le ministre de l'Egypte auprès du Vatican vient de présenter ses lettres de créance au Souverain Pontife. Fait qui importe de souligner, ce ministre est un Musulman, et il n'a pas manqué de le rappeler dans son discours. Ainsi s'affirme une fois de plus le fait que la question de la représentation auprès du Vatican est indépendante de la question religieuse. Il n'y a qu'une poignée de pays — dont la Russie et le Canada — qui n'aient pas leur représentant à la Cité vaticane. Combien de temps cela durera-t-il?

Il nous paraît que cette question a été parfois assez mal posée. Il ne s'agit point, il faut l'entendre, de la représentation des catholiques canadiens auprès du chef de leur Eglise; mais bien de celle du gouvernement canadien auprès d'un Etat souve-

LE DEVOIR

"Le Devoir" est imprimé au no 430 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'imprimerie populaire, compagnie à responsabilité limitée, qui en est l'éditeur-proprétaire. Directeur-gérant, Gérard Filion.

"Le Devoir" est membre de la Canadian Press, de l'Audit Bureau of Circulations et de la Canadian Daily Newspaper Association. La Canadian Press est autorisée à faire l'emploi pour réimpression de toutes les dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press et à l'Agence Reuter, ainsi que de toutes les informations locales que "Le Devoir" publie. Tous droits de reproduction des dépêches particulièrement de "Devoir" sont également réservés.

Abonnement par la poste :

EDITION QUOTIDIENNE	
Canada (sauf Montréal et la banlieue)	\$ 6.00
Montréal et banlieue	9.00
Etats-Unis et Empire britannique	8.00
Union postale	10.00
EDITION DU SAMEDI	
Canada	2.00
Etats-Unis et Union postale	3.00

Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Autorisé comme matière postale de deuxième classe par le ministre des Postes, Ottawa.

Téléphone : *BElair 3361.

L'actualité

Sans la picote...

Le spectre de la poliomyélite — la terrible paralysie infantile — est moins menaçant. Il avait causé tant de frayeurs chez les mères, au cours des mois passés. De fait, ce grand mal semble s'éloigner. Les médecins nous font savoir la bonne nouvelle. Il avait malheureusement entraîné trop de personnes dans ses griffes.

Par la même occasion, les thérapeutes officiels voudraient voir se dissiper les mauvaises ombres de la coqueluche et de la diphtérie qui enveloppent encore la grande ville. Ce sont les infections les plus courantes contre lesquelles se porte l'assaut principal de la prophylaxie, en ce moment.

Par là, on s'emploie à mettre en banque un peu plus de capital humain; c'est une épargne tout aussi impérieuse que celle de la monnaie. A ce propos, un chef d'officine formule cet espoir:

"La vaccination a eu raison de la variole à Montréal. L'immunisation, seul moyen efficace, nous permettra d'éliminer la

diphtérie et la coqueluche".

Au lieu, on a enjambé la variole, de telle sorte qu'on n'entend plus parler de cette picote qui peupla pendant tant d'années nos cimetières et affligea pendant si longtemps le visage de nos aïeules.

Les masques grêlés n'existent plus. Pourtant, la chronique médicale rapporte combien la variole a causé des vides chez nous.

La statistique qu'on a dressée à ce sujet nous remplit de stupeur.

Un conférencier faisait, il n'y a pas longtemps, cette constatation médico-historique:

"En 1757, Montcalm rapporte que 2,500 à 2,600 personnes souffrent de cette infection (la variole) à Québec. Au moment de la conquête, les Français pouvaient disposer de 3,000 hommes pour défendre la ville. Si on avait disposé comme aujourd'hui de mesures efficaces de prévention, avec l'accroissement naturel de la population, Montcalm aurait eu 50,000 hommes sur les champs de bataille et le Canada serait peut-être encore un pays français." (Le Dr Adolphe Groulx, devant les fonctionnaires municipaux réunis en un dîner-causerie).

Voilà la picote responsable au premier chef de la capitulation de Québec. C'est un facteur dont le jugement des historiens devra tenir compte. La responsabilité de Louis XV et de Vaudreuil en sera libérée d'autant. Mais, du même coup, cela amoindrirait singulièrement la gloire de Wolfe.

Par surcroît, si on voulait pousser la thèse sur la picote jusqu'à ses conséquences les plus lointaines, on pourrait soutenir que sans le phénomène de la variole qui a soustrait des milliers de vies en Nouvelle-France, le Canada serait peut-être en majorité français.

N'en faut-il pas plus pour maudire la misérable picote et la cloquer au gibet de l'histoire?...

L. R.

Réunions et Conférences

Assemblée des syndicats nationaux, ce soir, à 8 h. 15, à 1221 rue St-Denis, salle des syndicats nationaux.

Charpentiers et menuisiers: rapport très important de l'agent d'affaires, M. A. Gosselin. La décision arbitrale sera longuement discutée et des mesures seront prises en conséquence.

Plombiers et poseurs d'appareils de chauffage: assemblée sous la présidence de M. A. Gibeau. L'agent d'affaires fera rapport des négociations, de l'arbitrage et de l'entrevue avec M. Antonio Barrette.

Les latteurs en bois: l'assemblée commencera à 8 h. 15 précises. M. Lamoureux, l'agent d'affaires, vous transmettra des communications de la plus grande importance.

Employés de l'industrie du journal: assemblée très importante ce soir, M. G.-A. Gagnon, l'agent d'affaires, fera rapport de ses nombreuses activités et tout spécialement des négociations en cours.

Les prestiers de ville: assemblée au même endroit ce soir. Rapport très important de l'agent d'affaires.

Collision de tramways

Hier soir, vers 10 heures et 15, un lâchage de tramways s'est produit à l'angle des rues Craig et St-Laurent. L'accident est dû à un défaut d'aiguillage. Alors que le tram No 22 se dirigeait vers le terminus Craig, le tram No 44 filait vers l'est sur la même voie.

La collision a été violente, mais fort heureusement personne ne fut sérieusement blessé. Toutefois six personnes, dont M. Marcel Laeole, le conducteur du tram No 22, ont été conduites à l'hôpital St-Luc pour y être pansées. La circulation a été interrompue pendant près d'une heure.

75 personnes appréhendées

Une équipe de policiers de la brigade de la moralité, opérant sous les ordres du lieutenant Armand Courval, a arrêté 75 personnes en cinq presumedes maisons de la ville. Ces arrestations ont eu lieu samedi et dimanche.

Toutes ces personnes, 71 hommes et 4 femmes, jouaient aux cartes lorsque la police fit irruption dans les différents tripots.



Otto Kreuger est mort, mais l'industrie suédoise des allumettes est encore aujourd'hui l'un des castles les plus gros du monde. De fait, deux personnes sur trois, utilisent des billots employés à la fabrication des allumettes. Voici une photo

Le centenaire de l'Université d'Ottawa

De grandes fêtes se dérouleront au Château Laurier et à l'Université même

Ottawa, 20. (D.N.C.) — L'Université d'Ottawa célébrera l'an prochain, au mois d'octobre, le centenaire de son institution par de grandes fêtes qui se dérouleront au Château Laurier et à l'Université même, à l'occasion de la fête de la rue Laurier. Les fêtes de la rue Laurier ont lieu au Château Laurier et à l'Université même, à l'occasion de la fête de la rue Laurier.

Le R. P. Arcade Guindon, O.M.I., directeur de l'Association des anciens élèves de l'Université nous révéla, hier soir, les projets des grandes fêtes du centenaire qui auront lieu les 30, 31 octobre et le 1er novembre 1948.

La première journée sera la journée des anciens. Elle débutera par une messe pontificale qui sera suivie d'une assemblée générale, d'une épreuve sportive et d'un banquet. Le lendemain sera le jour du centenaire. Le programme de la journée prévoit une collation de grades et un grand concert. La réunion générale se terminera par un banquet au Château Laurier, le troisième jour.

Le comité des fêtes sera composé des anciens suivants: les R.R. P.P. André Guay, Arcade Guindon, Gaston Carrière, Ubald Boisvert, Paul Dufour, Louis-Philippe Vézina, tous Oblats de Marie-Immaculée, le Dr Horace Viau, président de la région Ottawa-Hull et Me Alan Fleming, C.R.

C'est le 26 septembre 1848 que le premier collège de Bytown ouvrait ses portes. Il se trouvait situé sur la rue Guigues, un peu en arrière de la cathédrale actuelle. Il demeura là cinq ans. En 1853 il fut transporté à l'angle des rues Sussex et Guigues dans un édifice qui constitue aujourd'hui la vieille partie de l'Académie de la Salle.

Trois ans plus tard, la population de Bytown s'accrut à tel point qu'on sentit le besoin d'agrandir. Grâce à la générosité de M. Théodore Besserer,

La période actuelle

Le recul du temps ne permettant pas encore de juger la période actuelle, le conférencier remarque seulement le rythme accéléré qui caractérise la vie présente. Il émet l'espoir que la société française actuelle retrouvera son équilibre puisqu'elle a déjà traversé des moments difficiles et, examinant la superficialité apparente de Paris, dont on ne peut discerner la profondeur qu'après bien longtemps, il conclut sur ces mots: "Le profond et le sérieux de la France c'est sa province".

Cet exposé, bourré de faits, de dates et de citations, est fort intéressant. Cependant il perd de sa valeur, croyons nous, en raison de la rapidité avec laquelle son auteur le récite. En effet, ne disposant que d'une heure M. Henriot est pressé par le temps, en s'exécutant il demande quinze minutes de grâce, malgré cela il lit très vite et c'est dommage. D'autre part la conférence possède un caractère un peu trop scolaire, mais il est vrai qu'en une heure et quart il était difficile de faire mieux.

Rappelons que M. Henriot fut pendant de longues années critique à l'ancien journal "Le Temps". Il est également romancier et poète, enfin sa nomination à l'Académie française est le couronnement de son passé littéraire.

Cette conférence était donnée sous les auspices de l'Institut franco-canadien dont le président est, à Montréal, M. Edouard Montpetit, et à Paris, M. Gilson. Jean VINCENT

La société française, des origines à nos jours

Conférence prononcée par M. Emile Henriot, de l'Académie française

"La société française, des origines à nos jours", tel est le titre de la conférence que prononcera, vendredi soir, le 17 octobre, en la faculté des lettres de l'Université de Montréal, M. Emile Henriot, de l'Académie française. Le sujet est immense. L'ampleur en est si vaste qu'en son préambule le conférencier avertit l'assistance qu'il est contraint, à son vif regret, de limiter, de choisir, en résumé de classer la société française dans les différentes époques qui la caractérisent avec le plus d'acuité, et dont il va brosser à grands traits un tableau représentatif.

M. Henriot débute donc par la société mondaine de Paris, sous le règne d'Henri IV, avec lequel nous admettons qu'elle est née au point de vue des règles qui la régissent actuellement que sur le plan des relations entre hommes et femmes. Ces dernières, comme leurs ancêtres des temps lointains où le premier troubadour inventa l'art d'aimer, surent conquérir les plus hauts rangs de la vie sociale et nombreuses furent celles qui intriguèrent à la cour du grand roi.

Le sexe faible conserva longtemps encore cette main-mise sur la vie mondaine. Et ce fut la marquise de Rambouillet qui, au début du 17^e siècle, institua le premier salon qu'on ait jamais vu en France. Le but de ces réunions d'un nouveau genre était de mettre en présence très souvent les mêmes personnages,

Pilotes de retour au travail

Washington, 18 (A.P.) — La Commission nationale de médiation a annoncé hier que les pilotes grévistes de l'American Overseas Airlines transatlantique retourneront au travail aujourd'hui et que les négociations reprendront à New-York. Le service aérien était suspendu depuis le 30 septembre dernier.

VENDEUR DEMANDÉ

Service de publicité d'un quotidien de Montréal aurait une ouverture pour un vendeur d'annonce, expérimenté et bilingue. Connaissance de la vente essentielle. Salaire et commission. Ecrire, donnant âge, instruction, expérience passée, etc., à Case 500, Place d'Armes, Montréal.

Vichy Supreme
Une limonade douce
PURGATIVE

C'est l'as des purgatifs. Elle est légèrement effervescente.
Elle nous vient de Vichy, France.
Agent général: J.-Alfred Oulmet, Montréal

La grève chez Grover's Mill

Point de vue du Syndicat national du vêtement

"La grève déclarée par les United Garment Workers of America chez Grover's Mills, coin Ontario et Parthenais, a suscité de nombreux commentaires parfois erronés et injustes à l'égard de l'Union nationale du vêtement" a déclaré M. A. Forté, agent d'affaires de ce dernier syndicat. Il a ajouté qu'une mise au point rétablirait les faits exacts. Voici donc la déclaration qu'il nous adressait hier soir.

"Les officiers des United Garment Workers of America ont perdu toutes chances de négocier un contrat collectif de travail chez Grover's Mills, prétend M. A. Forté.

"Les ouvriers empêchés d'entrer au travail par les piqueurs reviennent de plus en plus nombreux à la manufacture et a-t-il continué. "La Commission des relations ouvrières a annulé le certificat de reconnaissance qu'elle avait accordé à l'union américaine et a déclaré la grève illégale, dans le but d'éviter le vote recommandé par la Commission nationale du vêtement ou des U.G.W. A. représenterait les employés lors des négociations."

"Nous avions d'autant plus droit à ce vote" ajoute M. Forté "que notre union organisait chez Grover's depuis 1943, alors que l'union américaine était apparue en 1946. En outre, il nous faut signaler que les ouvriers et les ouvrières qui adhèrent à la U.G.W.A. ont été malheureusement victimes de leur confiance et ils ignoraient probablement que cette union avait même été rejetée des cadres du Conseil des métiers et du travail de la province de Québec pour ses activités communistes."

"Aussi, serons-nous plein d'égard pour tous les membres de cette union qui reviendront rejoindre nos rangs."

M. Forté a ensuite déclaré que les officiers de l'Union nationale du vêtement, d'accord avec les membres, ont préparé un projet de convention collective qui sera incessamment soumis aux autorités de la compagnie.

Tragique accident de circulation

M. Delphis Chailfoux, 19 ans, a été mortellement blessé dans la journée de dimanche par l'automobile qu'il conduisait s'est complètement retournée à la suite d'un capotage. Deux autres personnes se trouvaient également dans le véhicule au moment de l'accident. Elles ont été transportées peu après à l'hôpital de Sainte-Agathe. Cet accident s'est produit à quelques milles de Ste-Agathe. Il y aura enquête du coroner.

Vente d'un siège à la Bourse

La Bourse de Montréal a annoncé aujourd'hui avoir vendu un de ses sièges pour \$27,500. Il avait été vendu antérieurement un siège, en avril 1946, au prix de \$48,000.

HOPITAL MICHAUD

DRUMMONDVILLE

Commandez maintenant

POMMES MacINTOSH

de FRELIGHSBURG

cueillies à la main, enveloppées individuellement, dans des boîtes cartonnées de 1/2 minot. TOUTES DES MacINTOSH FANCY. Livraison au commencement d'octobre. Donnez votre commande dès aujourd'hui. Livraison immédiate.

LE 1/2 MINOT **\$2.98**

PHARMACIE MONTREAL

CHAS DUQUETTE, Pharmacien, Propriétaire

LA PLUS GRANDE PHARMACIE DE DETAIL DU MONDE

Signalez JOUR et NUIT: HA. 7251

POUR UN SERVICE COMPLET

de réparation ou d'entretien confiez-nous votre voiture.

Tout travail soigneusement exécuté par des experts.

VOITURES USAGES

Le terrain est situé à l'angle des rues Jeanne d'Arc et Ontario. AM. 2074

LEPAGE AUTOMOBILE Enr'g

VENDEURS AUTORISES

CHRYSLER — PLYMOUTH — CAMIONS FARGO

3940-46, rue ADAM — Tél. AM. 2181

ASSOCIES DANS LA PAROLE

L'impression que crée la voix, au téléphone

phone est de première importance. La netteté, la brièveté et la compréhension sont des nécessités essentielles dans le développement d'une agréable personnalité au téléphone, et la faculté de savoir écouter est d'importance presque égale, ajoutait-il.

M. Robert montra le fonctionnement d'un miroir de la voix, utilisé pour améliorer la parole, et de "thermistors", conducteurs dans laquelle la résistance s'abaisse à mesure que la chaleur s'accroît, et qui rendent possible d'allumer une ampoule électrique avec une allumette et de la souffler comme on fait d'une chandelle.

Décrivant la chambre d'écouteuse aménagée dans les laboratoires Bell, et qui sert aux recherches de l'acoustique, M. Robert disait à ses auditeurs qu'on pouvait à peine entendre un mot d'un coin à l'autre d'une pièce relativement petite.

M. Robert affirmait que la recherche téléphonique a résolu plusieurs problèmes de transmission de la parole par fils, mais que la solution de maints autres problèmes exigeait la coopération du public. Dans sa causerie intitulée "Associés dans la parole", il souligna que, dans plusieurs relations d'affaires par téléphone, l'impression que crée la voix constitue la seule base sur laquelle les gens puissent se former une idée de la personnalité de leur interlocuteur.

Certains employeurs sont portés à juger un candidat à un emploi sur ses manières au téléphone, précisait le conférencier, et dans plusieurs sphères commerciales et mondaines, l'impression que crée la voix au télé-

OUI! MEUBLEZ VOTRE MAISON

CHEZ A.L. DUPONT

4020 EST. STE-CATHERINE, AM 2111

Votre maison...

Est-elle bien à vous?

Si votre maison est grevée d'une hypothèque, elle ne vous appartient, en réalité, que lorsque l'hypothèque aura été liquidée. Si vous mourez avant qu'elle n'ait été liquidée et que votre famille éprouve quelque difficulté à continuer l'hypothèque ou à l'éteindre, ce n'est pas une maison que vous lui laissez, mais un problème.

Mais l'assurance hypothécaire spéciale de la Confederation Life vous permet d'assurer dès aujourd'hui l'extinction de l'hypothèque au moment précis, sans que votre famille n'ait à s'inquiéter de la provenance des fonds nécessaires. La prime réduite de cette assurance la met à la portée de tous ceux qui s'achètent une maison.

Demandez sans retard la brochure Cette maison vous appartient, qui vous montre comment votre famille pourra éteindre l'hypothèque, quoiqu'il vous arrive.

Confederation Life

Siège Social Association TORONTO

Succursales:

Montréal-St-Catherine
Edifice Confederation
J.-G. LeDROIT,
gérant de division

Montréal-Mont-Royal
354 est. rue St-Catherine
J.-T. BOURGEOIS,
gérant de division

Edifice Transportation

Montréal-St-Jacques
F.-W. BENN, C.L.U.
gérant de division

Québec-Ouest
J.-A. BEAUSÉJOUR, C.L.U.
gérant de division

Représentants d'assurances collectives
N.-A. HOUSTON — L.-J. BRUNEAU

ACHETEZ VOS FLEURS ICI

La Patrie Fleuriste

188 est. STE-CATHERINE le lundi
Livraison partout directement de notre serre-chaude. C.H.L.F.P.
12 h. 25
12 h. 30

PL. 1796-1787

10% d'escompte aux communautés religieuses.

L'ALGÈBRE EXPLIQUÉE

Cours par correspondance sur le calcul algébrique

Nouvelle méthode d'enseignement de l'algèbre.

Tout est prouvé, justifié et expliqué. Vous comprenez le pourquoi de chacune des opérations.

Ce cours satisfait l'intelligence. Augmentez vos chances de devenir plus compétent en étudiant le calcul algébrique.

Pour plus de détails, demandez la circulaire explicative en indiquant votre profession, à M. l'abbé Jean-Claude Champigny, Collège Jean-de-Brebeuf, 3290 Chemin Ste-Catherine, Montréal, 26, P.Q.

SOURDS

Procurez-vous dès maintenant le merveilleux appareil auditif

Mono-Pac Beltone

modèle 1948

SANS BATTERIE ENCOMBRANTE. Une seule pièce à porter. Tonalité ajustable à volonté pour distance et intensité quel que soit votre degré de surdité. Démonstration gratuite aussi à domicile. Brochure "D" sur demande. Facilités de paiement. Autres modèles au choix. Batteries pour tout genre d'appareils auditifs.

RAVOX EARPHONE

1587 St-Denis, HA. 8730 - Montréal (face au théâtre St-Denis)
Le soir: TA. 0370

Une démonstration vous prouvera pourquoi il se vend plus de BELTONE MONO-PAC que tous les autres appareils d'une seule pièce.

A Québec L'importance du problème routier

L'entreprise privée et les bonnes routes: deux questions importantes à l'étude du congrès de la Chambre de commerce de la province

Québec, 30 (Par Pierre Laporte). — Le congrès annuel de la Chambre de commerce de la province de Québec, le deuxième de son histoire, s'est ouvert hier après-midi, sous la présidence de M. L.-O. Régner, de Saint-Jean. Au cours de ces assises, importantes à plus d'un point de vue, il sera principalement question d'entreprise privée et de bonnes routes.

Comme on l'a dit aux congrès, la dernière guerre mondiale a été le début d'une ère de développement extraordinaire dans la province de Québec. L'industrie, le commerce, toutes les affaires ont augmenté en volume et en valeur.

"D'où, dit M. Beaudet, deux conséquences directes: le volume du transport augmente et le coût du transport prend une place plus importante dans le prix de revient. Si donc nous ne voulons pas que notre développement économique soit partiellement paralysé et si nous désirons profiter pleinement de ses heureux effets, il faut que notre système de transport soit véritablement adéquat et efficace."

Voilà pourquoi la Chambre de commerce de la province de Québec a mis cette importante question à l'étude. Tous les aspects du problème seront étudiés. Les congressistes verront comment le programme d'entretien des routes d'hiver est organisé, financé et administré; ils se demanderont s'il serait désirable que ce programme fut agrandi; ils aborderont le côté technique du problème par une étude intitulée: "L'aspect technique de l'entretien d'hiver".

Toutes ces études, évidemment, appelleront des conclusions que l'on posera par voie de résolutions, demain après-midi.

Le congrès a commencé à deux heures trente hier après-midi. Le maire de Québec, M. René Pelletier, président de la Chambre de commerce de Québec, M. Guy Blackwell, et l'administrateur régional des Chambrés de commerce, M. Honoré St-Hilaire, ont souhaité la bienvenue aux très nombreux congressistes.

M. Régner, le président du congrès, a ensuite prononcé une allocution, dans laquelle il a fait une revue des principaux événements qui se sont déroulés depuis le dernier congrès provincial.

Il me semble, dit-il, que nous sommes témoins d'une fermeture graduelle des routes internationales par lesquelles se font les échanges économiques entre pays.

"Au Canada, nous sentons l'effet des restrictions imposées par les pays étrangers sur leurs importations, en ce que, par exemple, le chiffre de nos exportations au mois d'août a diminué de 6,5 pour cent par rapport au mois de juillet, et 8,9 pour cent par rapport au mois d'août de l'année dernière. Nous avons de la sorte perdu 20 millions de dollars du mois de juillet au mois d'août et l'on s'attend à ce que le chiffre des pertes du mois de septembre et des autres mois jusqu'à la fin de l'année 1947 continue à se chiffrer approximativement à 20 millions pour chaque mois. On s'attend également à ce que les restrictions d'importations dans les pays étrangers affectent tout d'abord les petits manufacturiers."

"A mon avis, dit M. Régner, tout aujourd'hui se résume à peu près à des problèmes de routes. Mais pour ouvrir des routes qui menacent actuellement de se fermer, il faut restaurer la production et ceci pose le problème des relations ouvrières."

Comités On a immédiatement après l'allocution de M. Régner, procédé à la formation des comités des lettres de créance, des mémoires des congrès régionaux, de la Chambre de commerce de la province, du programme, de l'éducation, des routes d'été et des routes d'hiver.

Aujourd'hui les comités siègent; il y aura conférence de M. Roger Brossard, C.R., "sur le problème économique du transport routier"; assemblée plénière et banquet à 8 heures, sous la présidence de M. Beaudet, sur le "problème administratif" du transport routier.

Funérailles de M. J. Grenier Elles ont eu lieu ce matin en l'église St-Eusèbe de Verceil. Les funérailles de M. Jacques Grenier, décédé le 16 octobre dernier, ont eu lieu ce matin à 10 heures en l'église St-Eusèbe de Verceil. Le défunt était le fils de M. Jean Grenier, membre des services administratifs du Devoir depuis vingt-cinq ans.

Après la cérémonie, la dépouille mortelle a été conduite au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. M. Jean Grenier conduisait le deuil, accompagné de ses fils André et Pierre ainsi que d'un grand nombre de parents. On remarquait aux funérailles la présence du directeur du Devoir, M. Gérard Fillon, ainsi que celle de plusieurs membres du personnel de ce journal, dont Mlle Renée Pelletier, MM. Paul Sauriol, Aimé Leblanc, Gabriel Fontaine, Félix-H. Caron, Gaetan Ballarçon, François Zalloni, H.-E. Narbonne, Paul Cadieux, Armand L'Heureux, Robert Perreault et C.-E. Gadois.

La séance du Conseil

Une somme de \$258,200 pour les égouts, pavages et trottoirs au feuilleton

Le conseil municipal sera appelé à voter, à sa séance de demain matin, un montant au total de \$258,200 pour la construction d'égouts, de trottoirs et de pavages. Ces améliorations sont demandées par les propriétaires riverains.

Voici le détail de ces travaux: Égouts: dans la rue Glencoe, du chemin Churchill au chemin Canora (\$11,000); dans la rue Chapleau, au sud de la rue Dandurand (\$2,900); dans la rue Delaroché, de la rue Sauvé vers la rue (\$7,200); dans la rue Bruchési, au sud de la rue Fleury (\$2,100).

Trottoirs permanents: une somme de \$18,000 pour la construction de trottoirs permanents sur les deux côtés de la rue St-Jacques; sur le côté ouest de la rue St-Dominique; à l'est de la rue St-Dominique; à l'est de la rue St-Dominique; à l'est de la rue St-Dominique.

Pavages: On affectera une somme de \$188,900 pour la construction de pavages, dans la rue St-Jacques; dans la rue St-Dominique; dans la rue St-Dominique; dans la rue St-Dominique.

11 morts violentes en fin de semaine Six personnes sont victimes d'accidents de la route

(Par la Canadian Press) Un observateur de la Canadian Press rapportait que, y compris les six personnes tuées dans des accidents de la route, le nombre des morts violentes de la fin de semaine dans l'est canadien s'élevait à 11, dimanche soir.

Deux personnes se sont noyées une autre a été victime d'un accident du travail dans une usine, le corps d'une femme fut retrouvé flottant à la surface de l'eau et un homme est mort après s'être blessé accidentellement d'un coup de feu dans la jambe. Soit six morts dans l'Ontario, deux dans la Nouvelle-Écosse et trois dans la province de Québec.

Dans cette dernière province deux des morts sont dues à des accidents d'automobiles. A St-Barthélemy, René Pommier, 34 ans, de St-Sacrement, a été tué alors que son véhicule a capoté, et à Ste-Agathe des Monts, Delpha Chalifoux, 19 ans, du Lac Manitou, est mort samedi soir, sa voiture ayant versé dans un fossé.

A Chicoutimi, Maurio Poutio, 33 ans, s'est noyé en tombant d'un petit bateau, cependant que, à Percy Sound, Ont., Clarence Volition, 27 ans, se noyait alors que son camion, qui traversait un pont, renversa la balustrade et fit une chute dans plusieurs pieds d'eau. Le corps de Mme David Hutchison, 85 ans, disparue de son domicile depuis vendredi dernier, a été retrouvé à Darnmouth, flottant dans la rivière.

A St. Peter's, N.-Y., Antonio Decibbi, 68 ans, a été mortellement blessé d'un coup de feu dimanche.

Lloyd Mitchell, a été tué instantanément samedi alors que le tuyau qu'il réparait dans une usine de Toronto fit explosion.

Deux jeunes femmes ont perdu la vie et dix personnes ont été blessées dans l'Ontario, à la suite de deux accidents de la route qui se produisirent près de Chatham et de Hamilton.

A Port Hope, Ont., Ian Holdaway, 42 ans, a été tué et un autre homme blessé à la suite d'une collision de deux voitures. Enfin Toivo Toivonen est mort dimanche renversé par un automobile, à Geraldton, Ontario.

Une opinion L'emploi des tramways à deux étages

Le pour et le contre de l'emploi des tramways à double étage, tels qu'employés en Europe, comparés aux tramways à un seul plancher, a été souvent étudié par des experts du continent nord américain depuis de nombreuses années.

Une comparaison minutieuse entre les tramways ordinaires et ceux qui ont deux étages, fait ressortir les avantages suivants dans le cas des tramways à deux étages.

Pour l'Université La subvention de la ville

Modalités de la contribution — Répartition sur une période de 20 années — Un premier versement de \$80,000 le 1er novembre 1948

Dans sa recommandation au conseil municipal, à l'effet de voter une subvention de \$2 millions à l'université de Montréal, le Comité dit:

"Il est recommandé de souscrire une somme de \$2,000,000 à la campagne en faveur de l'université de Montréal. Cette somme devra être employée pour, entre autres fins, la construction et le parachèvement des centres médicaux et de recherches et de moyens d'approche, maisons d'étudiants, avec dépendances, aménagement et équipement."

"L'université s'engage à compléter, aménager et mettre en opération à même les premiers fonds de ladite campagne, l'hôpital général universitaire."

"Cette somme de \$2,000,000 sera payée en vingt versements annuels. Le premier versement sera effectué le 1er novembre 1948 et sera de \$80,000. Au premier semestre de chaque année, par la suite, et jusqu'en 1967, la ville de Montréal versera un montant à peu près semblable mais qui ira en progressant. Le dernier versement, celui du premier novembre 1967, sera de \$129,000. L'intérêt sur lesdits verse-

ments sera payé à compter du 1er mai 1948, le 1er novembre 1948 et, par la suite, semi-annuellement, le 1er mai et le 1er novembre de chaque année, jusqu'au paiement intégral.

"La cité se réserve le droit de payer par anticipation, à toute date d'échéance d'intérêt, tous les versements restant dus ou en donnant avis de tel paiement anticipé à la Société d'administration pas moins de 30 ni plus de 60 jours avant la date de tel paiement."

"La cité, à la demande de la société et sur l'autorisation de la législature de la province de Québec, émettra, pour la somme susdite de \$2,000,000 ainsi souscrite ou toute partie d'elle de créance ou encore impayée, en faveur de la société, des obligations payables suivant les mêmes termes et aux mêmes conditions."

"Les obligations ainsi émises seront sujettes, quant à leur forme, leur signature et leur enregistrement, aux dispositions des articles 3, 4, 5, 6 et 7 du règlement no 1840 de la cité, et elles seront rachetables par anticipation de la manière et suivant les modalités édictées à l'article 14 du dit règlement 1840."

Résolutions des boulangers

Les boulangers ne pouvaient rien contre cette hausse, précise la résolution de la Ligue, qui ajoute: "L'augmentation est uniquement due à la levée des subides sur la farine. Le pain est encore l'aliment le meilleur et le meilleur marché qui soit. Aux Etats-Unis, le pain a augmenté de 42 p. 100 — au Canada, de 53 p. 100 et ce, par rapport à l'indice de 1939."

2.— La Ligue désire rappeler au Gouvernement Fédéral, Provincial et Municipal, que l'industrie de la Boulangerie n'est pas une quantité négligeable et que l'on s'y attache pas seulement d'importance. La santé de la nation retombe en somme sur la qualité nutritive du pain, or si ce n'est un peu plus fort avec une population en bonne santé, il est nécessaire de veiller à ce que l'industrie de la Boulangerie les moyens de s'acquies de son devoir, en lui permettant de remplir convenablement et adéquatement son rôle.

3.— La Ligue a déjà remercié publiquement les démarches de création d'une Ecole de Boulangerie, mais réclame de nouveau un développement plus intense, l'espace et l'outillage nécessaires et une expansion plus rapide.

4.— La Ligue demande que les Boulangers soient produits bien, vite, et offrir à la clientèle des produits de bonne qualité, de bonne apparence et ayant les propriétés nutritives que le public attend. Seule une école spécialisée peut donner aux apprentis un bagage de connaissances nécessaires à cette fin.

5.— La Ligue demande la révision des taxes de la Commission des Accidents du Travail. Depuis quelques années les taxes ont augmenté considérablement et celles-ci n'y a pas plus d'accidents qu'autrefois.

6.— Au cours de la même réunion tenue dans la salle de banquet du marché St-Jacques, la Ligue des Boulangers a procédé à l'élection de ses nouveaux officiers. Ont été élus: MM. Marcel Molette, Ernest Gagnon, Clément Lamy, Paul Durvaux, Gustave Concina, J.-R. Vieu, M. Messier, J. Monette, A. Thériault et Jos. Charland. Signations que c'était le septième souper annuel de cette association.

L'Orphéon municipal

A la séance de demain du conseil municipal, le Comité exécutif présentera un rapport à l'effet de constituer en corporation l'Orphéon municipal de Montréal.

27 grévistes appréhendés

Trois nouvelles injonctions interdites accordées samedi dans l'industrie de la chaussure

Vingt-sept membres du local 500 de l'Union des ouvriers de la chaussure (C.I.O.) dont six adolescents, ont été appréhendés ce matin aux portes des usines MacFarlane-Lefavre et Air & Son pour avoir refusé de circuler.

Samedi, le juge Alfred Duranleau, de la Cour supérieure, a accordé trois autres injonctions relatives à la grève des ouvriers de la chaussure. Les requêtes en injonctions avaient été présentées par M. Laurent Bélanger au nom des maisons MacFarlane-Lefavre, Lité; Daoust Lalonde, Limitée et C. P. Oumet Shoe, Limitée. L'instruction au mérite des requêtes s'instruira le 23 octobre.

Comme dans le cas de la maison Aird & Son, qui s'est vu accorder une injonction la semaine dernière, les nouvelles injonctions ont pour but d'empêcher les grévistes du local 500 du C.I.O. de faire le piquetage et d'intimider les employés qui continuent de travailler. Ces injonctions sont dirigées contre le local 500 et ses dirigeants Robert Haddow, William Mitchell, Gaston Fecteau et Henri Laroque.

Dans un communiqué, émis samedi, l'Association patronale des manufacturiers de chaussures du Québec déclare que depuis huit jours tout semble indiquer que tous les employés désirent retourner au travail et que ceux qui n'y sont pas retournés craignent de traverser les lignes de piquetage. L'association se dit convaincue que presque tous les ouvriers de la chaussure seront de retour à leur travail ce matin, alors qu'on ne pourra plus les intimider et que le gouvernement provincial leur a promis une protection adéquate si nécessaire.

Une mission importante

Roy aux policiers provinciaux Vous devez en être fiers, dit Mgr

Québec, 30 (D.N.C.) — Votre mission est importante et vous devez en être fiers, a déclaré hier aux membres de la Sûreté provinciale dans un sermon à l'occasion de la fête de St-Michel Archange, patron de la police. Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec. On se rappelle qu'il y a quelques années, à la demande du lieutenant-colonel Lambert, le cardinal Villeneuve avait donné un aumônier à la police provinciale de Québec, pour lui faciliter l'observance du précepte dominical. Il avait également placé nos corps policiers sous la protection particulière de St-Michel Archange. Depuis cette date, une messe est célébrée chaque dimanche au parloir pour les membres de la Sûreté et depuis cette date également, la St-Michel est célébrée chaque année avec éclat.

Dans l'assistance on remarquait plusieurs membres en uniforme de la Sûreté provinciale et de la police de la route. Il y avait aussi un groupe de policiers en habit civil.

M. Onésime Gagnon, trésorier provincial, représentait le premier ministre. M. Léopold Desjardins, procureur général. M. Paul Frénette, assistant procureur général suppléant. M. Ivan Vallée, sous-ministre des travaux publics, MM. Eugène St-Pierre, Emile Tourigny, P.-A. Ju-neau, Alfred Savard, le Dr André Samson et autres, étaient au nombre des invités d'honneur.

Noyade

Hier, un jeune homme de 20 ans, M. Jean Renaud, dont on ignore encore l'adresse, s'est noyé dans les eaux du Lac Saint-Louis, non loin de Cotouad-Lac. Aucun autre détail n'est connu dans cette affaire. Le détective Paul Coulombe, de la Sûreté provinciale a été envoyé sur les lieux pour enquêter.

A Saint-Lambert Un groupe de 'fiers-à-bras' terme 'usine ce matin

La grève des ouvriers de l'Asbeston Corporation à St-Lambert dégenère maintenant en conflit entre bandes de fiers-à-bras. Depuis quelque temps, les membres de l'Union des travailleurs-unis de St-Lambert retournent au travail sous la protection d'un groupe d'hommes forts embauchés à Montréal. Or il apparaît que ces "protecteurs" exigent un peu trop pour leur travail.

A 7 h. 30, ce matin, les membres de l'union nouvellement formée sont entrés au travail mais non pas sous la protection des mêmes fiers-à-bras. Or, voici que durant la période de repos, entre 10 h. et 10 h. 15, alors que bon nombre des ouvriers se rendent à fumer, à l'extérieur, tandis que les piqueteurs du Syndicat national de l'amiant ont fait la grève étaient à faire les cent pas devant l'usine, la "bande de la semaine dernière" a fait son apparition.

Tous ses membres semblaient être furieux de voir les "nouveaux" qui avaient pris leur place.

Sans perdre un instant ils lancent un ultimatum aux ouvriers. "Vous avez 15 minutes pour sortir vos effets et vous en retourner chez vous, sinon, c'est nous qui allons vous sortir..."

En un instant plusieurs avaient déjà pris la fuite. Les autres sont entrés dans l'usine pour aller chercher, qui son veston, qui son chapeau. Tous sont sortis, sans résistance aucune, sous l'oeil vigilant de leurs "anciens protecteurs".

Retour au travail mercredi matin

Les compagnies et l'union en viennent à une entente de base — Sam Hughes appréhendé ce matin — 43 arrestations aujourd'hui

La grève des ouvriers unis des salaisons d'Amérique (C.I.O.-C.C.T.) prendrait fin d'ici 48 heures bien que ce matin le nombre des arrestations à Montréal, en marge de ce différend, ait été porté à 220.

Sam Hughes, directeur de l'union pour l'est du Canada, a été appréhendé alors qu'il descendait de l'autobus à la porte principale de la Canada Packers. Deux autres dirigeants locaux, Charles Larose, président du local chez Canada Packers, et Henri Gosselin, président du local chez Wilsil, ont été appréhendés de nouveau ainsi que 40 autres grévistes. Trente-deux de ces arrestations ont été effectuées par la police municipale. Les autres ont été opérés par les agents provinciaux.

Commentant ces arrestations, M. Jacques Casgrain, organisateur de l'union pour la province de Québec et les Maritimes, a déclaré: "La mauvaise foi de Canada Packers est monstrueuse. A Toronto, cette compagnie prétend en être venue à une entente avec notre union, tandis qu'au même moment, à Montréal, elle nous persécute, martyrise et crucifie notre union dans un effort surhumain et scandaleux de la dernière heure pour briser la grève et écraser l'union avant le règlement national et ce, dans le but de tenir Québec en dehors du règlement. La grève est toujours solide et le nombre des briseurs de grève est infime. Nous escomptons une victoire éclatante d'ici 48 heures."

"Notre directeur pour l'est du Canada a été appréhendé au moment où il s'apprêtait à démentir les affirmations de la compagnie. Dans une lettre circulaire aux employés, le sérant de Canada Packers avait traité Sam Hughes de menteur parce qu'il avait dit que le nombre des scabs était petit. Or, ce matin, Sam Hughes se rendait aux barrières de l'établissement pour vérifier le nombre des briseurs de grève et démontrer qu'il avait dit la vérité. On l'a arrêté avant même qu'il ait le temps de mettre un pied à terre."

"Quant à Swift Canadian, les membres de ce local se réuniront ce soir pour ratifier l'entente conclue à Toronto. Ce matin, nos lignes de piquetage ont fait le guet en face de cet établissement et personne n'est entré dans l'usine."

Sam Hughes avait déclaré hier soir qu'il n'y aurait pas de retour au travail à Montréal tant que les ententes entre les compagnies et l'union n'auraient pas été ratifiées par les grévistes.

La nouvelle entente de base comporte: une augmentation de salaire générale de 10 cents l'heure; des augmentations supplémentaires dans certains établissements variant entre 1 cent et demi et trois cents l'heure; la sécurité syndicale; une clause demandant 15 jours d'avis pour la reprise des négociations sur les salaires; la semaine de 44 heures avec temps et demi pour le travail supplémentaire et l'incorporation d'une politique d'assurance contre la maladie et les accidents.

Toutes les augmentations de salaires sont rétroactives au premier août dernier, date de l'expiration du dernier contrat.

On en est venu à cette entente, samedi soir, entre les compagnies Canada Packers et Burns & Co. et l'union. Samedi matin l'union et la compagnie Swift se sont entendus au chapitre des salaires qui était le point principal du différend.

M. Fred W. Dowling, directeur canadien de l'union, a déclaré: "Nous espérons bien que cette grève sera réglée très prochainement". Selon un autre porte-parole de l'union, les ouvriers des salaisons remportent une "victoire à 80 pour cent".

Ce soir: le Père Yvon

Feu M. l'abbé J.-V. Fyfe

L'abbé Joseph-Victor Fyfe, ancien curé de Saint-François-Xavier, au Manitoba, est décédé le 11 octobre, à l'hospice Taché, de Saint-Boniface, où il s'était retiré depuis dix ans.

L'abbé Fyfe était né à Napierville, dans notre province, le 25 février 1874. Il avait fait ses études classiques à Joliette, sa théologie au Grand séminaire de Valleyfield, et fut ordonné prêtre par Mgr Langevin, le 21 novembre 1907, dans la chapelle de la Trappe de Saint-Norbert, au Manitoba. Il fut d'abord vicaire à Qu'Appelle, Saskatchewan, puis à la cathédrale de Saint-Boniface. De là, il passa à la direction du poste de Woodridge, d'où il devait se rendre à Saint-François-Xavier, paroisse qui fut la sienne jusqu'au moment de sa retraite en 1937.

Les funérailles de l'abbé Fyfe ont eu lieu en la chapelle de l'hospice Taché, le 15 octobre.

Huissiers de la cour du recorder

Le recorder en chef de la ville de Montréal demande l'autorisation de nommer MM. Napoléon Allard et Allan Elliott, huissiers de la cour du recorder, en remplacement de MM. Adélaïde Bluteau et J.-L. Marchand, qui quittent le service de la Cité.

Reparations D'APPAREILS ÉLECTRIQUES. Lavesses • Réfrigérateurs • Poêles électriques • Radios. Garantie écrite sur parties: 1 an sur radios 90 jours. Vente et service autorisé par GENERAL ELECTRIC. A. Chantigny ELECTRIC. 1111 DEMONTIGNY E. CH. 9032

CARNET MONDAIN

MARIAGES

VALOIS-VILANDRE
Samedi matin, à 9 h. 30, en la chapelle St-Victor de l'église Notre-Dame de Grâce, M. l'abbé Paul-Emile Bérubé a célébré le mariage de Mlle Jacqueline Vilandré, fille de M. et de Mme J.-H. Vilandré, à M. Roch Valois, fils du Dr G.-L. Valois et de Mme Valois de Lachine. M. Paul Doyon touchait l'orgue et Mlle Huguette Valois a exécuté le programme de chant. M. Vilandré accompagnait sa fille et le Dr Valois était le témoin de son fils. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception a eu lieu au Manoir Notre-Dame-de-Grâce, après quoi les mariés partirent en voyage en automobile à Niagara-Falls et aux Etats-Unis. A leur retour, M. et Mme Roch Valois habiteront Montréal.

NOYA-VAILLANCOURT

Samedi matin, à 10 h., en la chapelle du collège Saint-Laurent, le Rév. Père Godfrey Clément, C.S.C., a célébré le mariage de Mlle Pierrette Vaillancourt, fille de M. et de Mme Arthur Vaillancourt, à M. Francis Moyra, fils de M. et de Mme F. Moyra, de La Havane. A l'issue de la cérémonie, une réception a eu lieu au Ritz-Carlton, après quoi les nouveaux époux partirent en voyage dans les Laurentides.

BAL DES PETITS SOULIERS

La Ligue de la Jeunesse Féminine donnera son bal annuel des Petits Souliers mardi, le 25 novembre, en l'hôtel Windsor.

Au conseil central de la Croix-Rouge canadienne

Le conseil central de la Croix-Rouge canadienne, qui est la plus haute direction de la société au Canada, tiendra sa prochaine réunion à Montréal, les 30 et 31 octobre. Chacune des neuf provinces enverra plusieurs délégués, membres de ce conseil central.

Ce sera la première fois que le conseil central de la société se réunira à Montréal, dit M. Paul Vaillancourt, de Montréal, président provincial de la Croix-Rouge du Québec. Il ajouta que le conseil central s'assemble deux ou trois fois par année.

Sur l'agenda de la réunion se trouvent des sujets touchant les œuvres de temps de paix de la Croix-Rouge au Canada, telles que les 55 hôpitaux et infirmeries avant-poste de la Croix-Rouge qui desservent les colonies isolées; les cliniques médicales et dentaires qui sont également destinées aux colonies; l'aide médicale en cas de désastre; le service qui se forme actuellement afin de donner gratuitement du sang à transfusion partout au pays; cours de sécurité aquatique et soins à domicile; prêts d'articles de chambre de malade à la maison; distribution de vêtements confectionnés par les bénévoles de la Croix-Rouge; hygiène et autres services de la Croix-Rouge de la jeunesse dans les écoles; premiers soins; nutrition; retraining de personnes disparues; aide aux vétérans et aux immigrants; premiers soins sur la route, etc.

Entrain au jeu — De lavis des hygiénistes alimentaires, l'enfant maigre n'absorbe peut-être pas assez d'aliments pour édifier ces réserves d'énergie si nécessaires à l'entraînement au jeu, et contre la maladie et les accidents. Selon les experts, l'insuffisance de la réserve d'énergie peut forcer l'enfant à utiliser les protéines indispensables à sa croissance normale. Ce genre de sous-alimentation réversible se répand beaucoup trop au Canada, disent-ils. Ils prient les parents de mieux étudier les besoins diététiques de leurs enfants.

JEUNE MERE
Soulagez Bébé des souffrances du rhume pendant son sommeil. Frictionnez-le avec du Vicks VapoRub au coucher. Il apaise et soulage pendant la nuit. Essayez VICKS VAPORUB.

COIFFURE 1948

Il y eut à Paris, au cours du dernier mois de septembre, un congrès international de la coiffure. Comme il se devait ce fut quelque chose d'extrêmement élégant. L'élite mondaine de Paris avait été conviée dans les salons de l'hôtel Georges V par les plus grands coiffeurs parisiens.
" Tous les créateurs d'art, dit la dépêche, s'étaient unis pour parer les plus jolis mannequins. Bijoutiers, couturiers, modistes, bottiers, ensembliers, fleuristes, contribuèrent avec un goût exquis à faire de cette manifestation un gala de l'élégance parisienne".

Mais venons-en au sujet de ce congrès: la coiffure. Quelle est-elle? Que sera-t-elle?

Citons encore la dépêche: "Des maîtres, tels que Gervais, Antoine, Poirière, Antonio, ont, grâce à leur technique et aussi à leur esprit logique, abouti à une coiffure qui conserve à la tête sa forme naturelle, petite et ronde, et s'harmonise avec les dernières créations de la haute couture. Pas de difficultés techniques rebulant la femme: les cheveux coupés à six ou dix centimètres au plus sont ramenés sur le front par des boucles ou des franges. Les torsades, nattes ou chignons sont délibérément abandonnés ainsi que les longues mèches flottantes. Les cheveux longs dans le dos seront, dès maintenant, totalement démodés, excepté pour les toutes jeunes filles".

Dieu soit loué! Les têtes vont revenir à des proportions normales! Les paquets de cheveux flottants et les crinières montées en baldaquin ne sont plus à la mode! Une coiffeuse de Toronto, de retour d'Europe, l'autre jour a fait les mêmes déclarations: la tête doit viser à être petite et ronde. Mais quand est-ce que la masse féminine amateur de la perruque à la Louis XIV va se décider à admettre ces changements et surtout à abandonner la coiffure massive qui vieillit toujours, qui ne fait jamais chic parce qu'elle manque de proportions? Et puis si le ciel et la nature vous ont dotés, par hasard, d'une chevelure lorraine, il ne faut pas hésiter, d'après les conseils de votre coiffeur ou coiffeuse, à amincir cette toison. C'est d'abord moins lourd pour la tête et le cou et moins lourd aussi en apparence pour l'œil exercé à bien juger des proportions. Il faut espérer aussi que les bons effets de ce congrès parleront en préconise de ramener la tête à des proportions normales vont influencer même les jeunes actrices de cinéma. Pourquoi? Parce qu'il y a tout un groupe de jeunes actrices françaises qui se coiffent exactement comme nos petites filles des faubourgs. C'est presque démoralisant quand on voit apparaître ça sur l'écran. C'est à se demander où ont bien pu passer le sens français de la mesure et la stréte de goût qu'on aime à reconnaître chez les comédiennes françaises. Germaine BERNIER

Conseils pratiques pour les jours frais

Les économistes ménagères de la Section des Consommateurs du ministère fédéral de l'Agriculture suggèrent plusieurs bons mets en casserole pour les repas du début de l'automne.

ESCALOPE AUX SAUCISSES WEINERS ET AUX TOMATES
1/2 tasse d'oignons émincés
2 1/2 tasses de jus de tomate
1 c. à thé de sucre
1 1/2 c. à thé de sel
1/4 c. à thé de poivre
1/2 c. à thé de moutarde préparée
1 tasse d'avoine roulée
2 tasses de pommes de terre finement coupées en dés
6 saucisses weiners
1 c. à table de graisse
Combinez les oignons, le jus de tomate, le sucre, le sel, le poivre, la moutarde et l'avoine roulée. Placez 1-3 des pommes de terre dans une casserole peu profonde; couvrez avec le 1-3 du mélange aux tomates et répétez jusqu'à ce que le mélange aux tomates et aux pommes de terre soit utilisé. Badigeonnez les weiners avec de la graisse fondue et un peu de moutarde préparée et placez-les à la surface. Faites cuire avec le couvercle en place, dans un four modérément chaud, jusqu'à ce que les pommes de terre soient cuites. Enlevez le couvercle pendant les dernières 15 minutes pour dorer les weiners. Six portions.

SOUFFLE AUX COURGES
3 tasses de courge hachée
1 tasse de miettes de pain rassi, amollies
1/2 c. à thé de sel
1/2 c. à thé de poivre
1/2 c. à thé de poudre à pâte
2 blancs d'œufs
1 c. à table de graisse fondue
1 c. à table de cassonade
Combinez la courge, les miettes de pain, le sel, le poivre et la poudre à pâte. Incorporez les blancs d'œufs battus en neige ferme. Mettez dans une casserole graissée, badigeonnez avec la graisse fondue et saupoudrez de cassonade. Faites cuire dans un four modérément chaud, 375° F, jusqu'à ce qu'il soit bien soufflé et cuit à point, environ 40 minutes. Six à huit portions.

FEVES SAVOUREUSES
1 livre de fèves blanches (2 tasses)
5 c. à thé de sel
1 tasse d'oignons émincés
2 c. à table de graisse
1 c. à table de farine
1 c. à thé de moutarde préparée
1 c. à table de melleasse
Poivre
2 1/2 tasses de tomates en conserve
1/2 tasse de fromage râpé
Choisissez, lavez et faites tremper les fèves durant la nuit en les recouvrant d'eau. Egouttez. Couvrez d'eau bouillante et laissez mijoter avec 3 c. à thé de sel dans un contenant couvert pendant environ 2 heures ou jusqu'à ce que tendre. Egouttez. Faites sauter les oignons dans la graisse jusqu'à ce qu'ils soient tendres; incorporez la farine. Ajoutez la moutarde, la melleasse, le poivre et les tomates et laissez mijoter, sans couvercle, pendant 5 minutes. Ajoutez les fèves, les deux cuillerées à thé de sel qui restent et le fromage et faites cuire cinq minutes de plus. Six portions.

NOTE: La recette ci-dessus est donnée pour la cuisson sur le poêle, mais les fèves peuvent être cuites, déposées dans une casserole avec les autres ingrédients et vous n'avez qu'à les réchauffer une demi-heure avant le repas.
— A chaque siècle, il s'est trouvé des hommes et des femmes qui ont consacré leur vie entière à un grand idéal de charité, qui se sont faits les protecteurs des pauvres et des infirmes. C'est l'œuvre de saint Vincent de Paul, de Jeanne Mance, de Frédéric Ozanam qui contiennent aujourd'hui la Fédération des œuvres de charité. Un documentaire de l'Office national du film, intitulé Qui est mon prochain, nous fait voir le bien accompli chez nous par la Fédération.

ACTIVITES FEMINIENES

AUX ANCIENNES DE L'ACADEMIE ST-LEON

Les anciennes élèves de l'Académie St-Leon, (maintenant école des Arts et Métiers), nous prient d'annoncer que la partie de cartes annuelle de leur amicale Notre-Dame-du-Bonneur, aura lieu, lundi le 27 octobre 1947, à 2 h. 30 de l'après-midi, à l'école des Arts et Métiers, 370 rue de Bullion, Cordiale invitation à toutes les anciennes et aux amies. Bénévolement: Cl. 4773 ou Pl. 4700.

ART CULINAIRE

Mardi soir le 21 octobre, à 7 h. 30, à la salle paroissiale St-Stanislas, 1271, est, rue Laurier, auront lieu les cours d'art culinaire donnés sous le patronage de la Fédération nationale St-Jean-Baptiste.

CONCERT-CAUSEMIE A VERDUN

La Jeunesse indépendante catholique féminine présentera une causemies-concert, mardi le 21 courant à la salle de l'École N.-D. de la Paix, 3500 rue Wellington, Verdun, Commencement, le R. P. J. de B. Laramé, O.F.M. Artistes invités: Marie-Thérèse Alarie, René Verne, Ernest Marchand et Marguerite Boleau. Bénévolement à tous.

RETRAITES FERMEES ET RECOLLECTIONS

Il y aura retraites fermées, en novembre, au Couvent de Marie-Béatrice, 1025, boul. Mont-Royal, Outremont; du 8 au 9, préparatoire au mariage, présidée par le R. P. Bernardin Veveille, O.F.M.; du 10 au 13 pour dames par le R. P. D. Coutu, S.J.
Il y aura aussi, le 21 octobre, à 2 h. 30, une retraite mensuelle pour dames sous la direction du R. P. L. Gauthier, O.S.V., à l'école N.-D. de la Paix, 3500 rue Wellington, Verdun, Commencement mensuelle pour jeunes filles; messe à 8 h. 45, suivi du déjeuner et d'une conférence, ouies sont cordialement invitées.

ECOLE MENAGERE PROVINCIALE

Il y aura, mardi, le 21 octobre, à 2 h. de l'après-midi, à l'École ménagère provinciale, 1207, rue de la Monture, Verdun, une démonstration culinaire. Au programme: DINNER FRANÇAIS: Crème Vichysoise, Fœux au gratin, Mousse au chocolat, Salade "quatre saisons", Mousse Calvadoc, Gâteau au Rhum.

ENTRAINEMENT PRATIQUE CONTRE L'INCENDIE

La Ligue de Sécurité de la province de Québec vient de suggérer que l'on tienne des exercices de feu dans chaque foyer, à l'appui de la récente Semaine de Prévention des Incendies.

Rappelant que le foyer est apparemment "le dernier endroit où l'on a songé à faire de tels exercices", la Ligue ajoute qu'il est anormal que de telles précautions soient ignorées au foyer, alors que tous les membres de la famille en font individuellement à l'école, au bureau, au magasin, à l'usine, sur les navires, dans les édifices publics.

"Combien de personnes, dans les maisons privées ou les maisons commerciales, ignorent le signal d'alarme le plus rapproché?" demande la Ligue. "Et combien de membres de la famille savent se servir d'un extincteur chimique, s'il y en a un dans la maison?"

"Très peu", serait probablement la réponse à cette question. Quand un incendie se déclare, les premiers instants sont les plus critiques. C'est habituellement là que se décide le sort de l'incendie: s'il doit être contrôlé en peu de temps ou s'il doit prendre de fortes proportions. Il faut donc être préparé en conséquence et savoir quoi faire à ce moment. Par conséquent, il faut pratiquer d'avance.

"C'est ce qu'on fait dans chaque école, établissement industriel ou commercial, édifice public, mais le foyer est apparemment le dernier endroit où l'on fasse des exercices de feu. Chaque membre de la famille, du grand-père au plus jeune enfant qui peut comprendre devrait savoir quoi faire, et pouvoir le mettre en pratique".

La Ligue offre les suggestions suivantes, à ce sujet:
1. Apprendre où est situé le signal d'alarme le plus rapproché.
2. Apprendre comment se servir des extincteurs et voir à ce que ceux que l'on possède à la maison soient en bon ordre.
3. Faire souvent des exercices de feu au foyer, chaque membre de la famille apprenant ce qu'il y a à faire.

4. Découvrir et éliminer les dangers d'incendie, comme les câbles imbibés d'huile, les fils électriques découverts, les déchets accumulés, les tuyaux de fournaies défectueux, etc.
5. Être prudent dans l'usage des allumettes, des chandeliers, de la gazoline, du naphthé et autres liquides inflammables dont on se sert pour les nettoyyages.

ENTRE NOUS...

Trois sortes de départs

La journée commence. Les écoliers partent pour la classe. Dans les maisons où l'on s'impatiente très tôt le matin et toute la journée d'ailleurs, les enfants sont souvent poussés dehors comme s'ils étaient mis à la porte, sans bonjour ni mots tendres.

Ailleurs, tout le monde est renfrogné, personne n'a de façon, un silence de mort préside aux opérations du matin; les enfants partent et traînent avec eux, semblés, il, la lourdeur et l'ennui de l'atmosphère étouffante. Là non plus, il n'y a ni bonjour souriant ni baisers. Mais voilà une table gentiment mise; la maman est gaie ou s'entraîne à la paraitre. Les enfants sourient facilement des taquinerie légères qui passent. Pas un ne part sans venir déposer un sonore baiser sur la joue de maman qui, elle, ne les laisserait pas partir sans leur rendre leur baiser ou au moins, sans répondre à leur bonjour de façon intelligible et si possible avec entrain.

Vous pouvez être sûres que, seuls, les enfants de la troisième maison sont heureux même s'ils ne peuvent pas le crier sur les toits. Et une enfance heureuse, c'est une richesse pour la vie.

CLAUDINE

Les progrès de la phonétique

Mlle Berthe Gagnon, docteur en lettres-phonétique et professeur dans les scolasticats et écoles normales, entretient de cette science de la parole, sur le plan philosophique comme sur le plan pratique. C'est l'idée qu'elle a exprimée samedi dernier, devant les religieuses et les élèves du pensionnat Notre-Dame du Sacré-Coeur, à Dorval, lors de l'ouverture d'une classe d'application pour l'enseignement de la phonétique.

LA MODE DU JOUR



Trois dans un pourrait désigner ce patron si facilement transformable. Vous le trouverez très pratique pour vos fillettes.

Ce patron No 9019 est offert pour les tailles 6, 8, 10, 12, 14. Le grandeur 10 requiert 2 1/2 verges d'un tissu de 39 pouces de largeur; 7 huitièmes de tissu continuent. Ce patron est en vente au prix de .30 au Service des patrons, "Le Devoir", 430 rue Notre-Dame. On doit faire les commandes par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste ou un mandat de messagerie de .30. Aucun timbre n'est accepté. Ecrire clairement nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.



"Rusty", à droite et "Lady" à gauche, semblent bien profiter du moment de repos que leur laissent les treize petits qui constituent leur jeune famille. Ils sont ici photographiés à la maison de campagne de leur maître, un homme d'affaire du Kansas.

vers, en vue de diriger les élèves ront l'intelligence de la santé et le respect de la santé des autres, mais celui qui plante un chêne doit penser à l'ombre qu'il donnera à ses arrière-petits-enfants. Ce sera déjà quelque chose, chère madame, si en "pendant mon temps" j'ai pu, après des années de travail, contribuer, si modestement que ce soit, à sauver quelques vies.

Agissez lorsqu'il y a douleur — La maladie a ses exigences. Elle prospère par la négligence, et nul ne peut se payer le luxe de la dédaigner. Nul intérêt à faire fi des maux et des douleurs qui persistent, révélant la mauvaise santé. La maladie exige des soins, et plus vite reconnue et combattue, plus vite elle sera guérie.

Adrien PLOUFFE

Temps à perdre

Collaboration spéciale au Devoir, par le Dr Adrien PLOUFFE

Une brave femme bien intentionnée peut-être m'appelle pour me dire que je dois avoir du temps à perdre puisque j'écris des articles sur l'hygiène! C'est une voix anonyme, mais si cette personne croit arriver à me discourager, elle se trompe fort. Je n'aurais pas à "perdre mon temps", si la négligence, l'indifférence et l'apathe disparaissaient de nos habitudes.

Ce n'est pas pour s'amuser que les hygiénistes prêchent la doctrine de la prévention et ils continueront de semer les principes bienfaits de l'hygiène et de la médecine préventive, tant qu'il y aura chez les nôtres des préjugés néfastes, morbides, meurtriers.

Le Dr J.-A. Roberts, qui est mort il y a quelques années, a-l-il perdu son temps quand il combattait la diphtérie à Hamilton? Grâce à une campagne monstre et à l'appui qu'il a reçu de tous ses concitoyens, il a réussi à faire disparaître la diphtérie de la ville dont il était le médecin en chef. Est-ce qu'il a perdu son temps?

Les hygiénistes ont-ils perdu leur temps quand ils ont lutté contre la tuberculose et qu'ils sont arrivés à réduire de beaucoup le taux de mortalité attribuable à cette maladie? La province de Québec a-t-elle perdu son temps quand elle a chassé la variole de nos foyers, grâce à la vaccination obligatoire?

L'hygiène et la médecine préventive ont-elles perdu leur temps quand elles ont prolongé de plusieurs années la durée moyenne de la vie? Et la victoire sur la gangrène gazeuse, la fièvre puerpérale, la fièvre jaune, la fièvre typhoïde, le tétanos, encore du temps perdu?

Et la réduction du taux de la mortalité infantile, toujours du temps perdu? Non, chère madame anonyme, j'ai l'impression que je ne perds pas mon temps quand je fais l'impossible pour inculquer aux nôtres les principes de la bonne santé.

Je n'ai aucune illusion à cet égard, je sais fort bien que nous sommes encore loin de l'époque où tous nos contemporains aul-

pour servir votre santé

EATON FERME A 1 HEURE LE SAMEDI
Heures d'affaires du lundi au vendredi : 9 h. 30 à 5 h. 30
L'offre la plus remarquable de ces dernières années!
Rég. 2.45 à 25.00
8 FORMATS DE PORTE-PHOTOS
A prix spéciaux mardi pour solder
1.63 à 16.87
Choisissez des porte-photos pour tous les portraits que vous chérissez... et surtout songez aux éternelles. Plusieurs nouveaux modèles en métal ou en bois: Environ 3 1/4" x 4 1/4", 5" x 7", 6" x 8", 7" x 9", 7 1/2" x 9 1/2", 8" x 10", 9" x 12", 11" x 14".
Cadres, au cinquième
THE T. EATON CO LIMITED OF MONTREAL

Feuilleton du "Devoir"
PAS DE BONHEUR SANS TOI!
par Pierre CHANLAINE
3. (Suite)
— Et que font les parents de ce jeune séducteur?
— Sa mère est morte. Et son père est président de Chambre au Tribunal civil de la Manche. L'historien hochta la tête, réfléchit un peu. Après quoi, il reprit:
— A-t-il de la fortune?
— Il a un peu d'argent, comme tout le monde. Pas plus.
— Elle se lude et regarde son oncle, pour juger de l'effet produit. A son tour, Alban piqua le nez dans son assiette, afin de dissimuler son dépit.
— Que va dire ta tante Bathilde? soupira-t-il enfin.
L'aveu de la terreur que cette

significatif qu'elle riposta:
— Je ne suis tout de même pas dans la misère, j'ai trente mille francs de rente!
Puis, changeant soudain de ton, et martelant la table à petits coups imperceptibles de son poing fermé, pour souligner sa résolution, elle poursuivit:
— Eh bien, mon oncle, je suis à un de ces moments-là. J'ai senti que nous avions été, Hubert et moi, créés l'un pour l'autre, et j'ai décidé de n'avoir jamais d'autre mari. Comme je sais que tu es bon, que tu m'aimes et que tu me comprends, je te supplie de m'aider.
Elle se tut, comme si elle était fatiguée par l'effort auquel elle venait de soumettre ses nerfs, ou comme si elle voulait attendre les réactions d'Alban. Celui-ci, en effet, après un court silence et la contraction, dans son visage, des muscles de son visage, répondit:
— Combien ai-je entendu de jeunes filles tenir un langage analogue! Quelques mois après, elles étaient mariées avec d'autres et tambourinaient, pour tous les mariages, que les mariages n'étaient que des affaires d'argent.
Puis, comme Clarisse protestait du geste:
— Je rends d'autant plus vo-

lontiers hommage à ta volonté et à ta persévérance que je suis, moi, totalement dépourvu de ces qualités admirables. Je sais que tu tiens, là où d'autres cèdent. Mais tu n'as que vingt ans!
— J'en aura vingt et un le 27 janvier prochain.
— C'est à l'âge où l'on vit d'espoirs, d'illusions...
Le steward était passé pour leur enlever leurs assiettes, faire aspirer les miettes dont s'encombraient la nappe par un ingénieur appareil, et enfin pour leur présenter un plateau mobile où plusieurs sortes de fromages étaient disposés. Quand il se fut éloigné, elle affirma à nouveau, en serrant dans sa petite main le manche de son couteau:
— Rien ne me fera changer.
Après le déjeuner, ils se séparèrent. Clarisse revint dans sa cabine pour retrouver Dim, un petit loulou main de poil marron, aux caprices duquel cette jeune fille volontaire se soumettait avec docilité, et l'emmena au bar, où elle devait prendre le café. Elle y aperçut Hubert qui s'était installé à une table, en dehors de l'enclos, près du bastingage de bâbord, et courut s'asseoir près de lui.
Il allèrent ensuite achever leur cigarette sur le deck supérieur, afin qu'en toute tranqui-

lité Dim pût y faire ses petits besoins. Ce rite accompli, Clarisse ramena l'animal à sa cabine. Enfin, elle retrouva Hubert au salon. Comme elle était exubérante musicienne, elle prit place au piano et joua, avec une véritable maîtrise, une valse de Chopin et un prélude de Rachmaninoff.
Extasié, Hubert l'écoutait. Cette musique suscitait en lui une émotion si intense, que des larmes affluèrent à ses yeux. Il se décourageait, tout à coup, une âme qui pouvait s'exalter, à l'audition d'une œuvre d'art, jusqu'à la souffrance. Et Clarisse lui apparaissait, soudain, comme douée de facultés divines.
Quand elle eut fini, il alla se planter timidement devant elle.
— Je vous remercie, pour la joie que vous m'avez procurée. Plus que jamais, je désire unir à la vôtre ma destinée.
Elle s'abstint de répondre. Ils marchèrent ensemble la porte qui menait au hall du paquebot. En passant devant le salon de correspondance, elle aperçut Alban à une table. Pour le rejoindre, elle prit congé d'Hubert.
— Venez au bar pour le thé, lui dit-elle.
Après quoi, le laissant aller, elle pénétra dans la pièce et s'approcha d'Alban. Avant qu'elle

porte d'entrée à deux battants dont les linteaux se surmontaient de sculptures curieuses, et à laquelle on n'accédait qu'après avoir monté les dix marches d'un perron de pierre, des massifs d'hortensias, d'œillets et de roses s'offraient au regard charmé du visiteur.
Dans le grand vestibule, où un tapis-brosse de dimensions impressionnantes s'enfonçait en partie, des fauteuils Louis XV, des consoles Directoire, des canapés Louis-Philippe et des portraits du premier Empire se mêlaient, dans un mépris total des ressentiments qui avaient dressés les uns contre les autres ces différents régimes. Un large escalier de pierre y prenait naissance, pour conduire au premier ou s'alignaient une dizaine de pièces — chambres à coucher avec leurs salles de bains ou boudoirs — et un second, où, avec d'autres chambres, on trouvait la lingerie, la roberie et des débarras. Le troisième, auquel on n'accédait que par un escalier de service, et dont les pièces ne s'ouvraient sur l'extérieur que par des œils-de-bœuf de dimensions impressionnantes pratiquées sur le toit, était réservé aux domestiques.

L'industrie de la chaussure

Trois contrats particuliers signés avec les Syndicats

Les compagnies intéressées sont Narwill Shoe, Solpa et Wilmont Shoe — La Boot & Shoe Workers' Union (F.A.T.) fustige le C.I.O. — La compagnie Peerless Slipper cède aux exigences du local 500 du C.I.O. — Protests de l'A.T.C. contre la hausse du coût de la vie

Trois contrats particuliers viennent d'être signés au nom des employés de la Narwill Shoe, de Solpa et Wilmont Shoe, par le syndicat des travailleurs en chaussures, syndicat nationaux, nous annonce M. Paul Dugas, agent d'affaires de cette union.

Ce succès est d'autant plus apprécié par les ouvriers et leurs représentants qu'il crée un précédent fort avantageux dans cette industrie, où le patronat s'était toujours opposé à négocier des contrats particuliers, voulant s'en tenir uniquement au décret avec extension juridique, renouvelé il y a quelques semaines.

Les officiers du syndicat étaient en pourparlers depuis déjà assez longtemps avec les employeurs et le principe d'une convention particulière avait fait l'objet de multiples discussions. Les compagnies ci-haut mentionnées accordèrent les augmentations réclamées par l'union, ainsi que plusieurs autres améliorations dans les conditions de travail.

Voici les avantages obtenus grâce à la signature de ces nouveaux contrats; 10 p.c. d'augmentation sur tous les salaires payés actuellement, tant pour le travail à la pièce; la semaine de 48 heures avec temps et demi pour les heures supplémentaires; cinq fêtes chômées et payées; une semaine de vacances payées et un boni de \$10.00 au père de famille à la naissance d'un enfant et la retenue syndicale.

M. Léo Thivierge, président du syndicat, et M. Paul Dugas, profitent de l'occasion pour inviter tous les ouvriers de la chaussure à joindre les rangs de l'union, et se disent confiants de pouvoir leur apporter les mêmes bénéfices et la même sécurité.

Afin de renseigner les ouvriers et les ouvrières de cette industrie, les officiers du syndicat ont décidé de tenir mercredi prochain une grande assemblée, à 1231 est, rue Demontigny, salle des syndicats nationaux. L'agent d'affaires ainsi que plusieurs officiers, dont Mme B. Lusignan, porteront la parole et exposeront la situation générale des employés de l'industrie de la chaussure à Montréal. Ils se proposent également de soumettre un projet capable de résoudre les difficultés présentes. L'avantage de tous les cordonniers.

La Boot & Shoe Workers' Union

La grève actuelle dans l'industrie de la chaussure est une solenne et entraînera la ruine financière d'un grand nombre de nos travailleurs en chaussures qui n'en sont aucunement responsables. Cette déclaration a été faite par M. Charles McKecher, à l'assemblée de l'exécutif de la Boot & Shoe Workers' Union, tenue hier soir.

Il fallait absolument manquer d'expérience pour déclarer une grève actuellement dans la chaussure, a dit M. McKecher. Le local 500 du C.I.O. est dirigé par des chefs qui ne sont pas des employés de la chaussure et qui ne connaissent rien aux conditions de cette industrie.

Le C.I.O. a fait déclarer la grève, en premier lieu, chez Aird & Son Ltd. S'il avait eu la moindre expérience, croyez-vous qu'il aurait suggéré une action semblable.

Il s'agit d'un manufacturier très riche, capable de fermer pour une semaine, un mois, même définitivement son atelier. Il s'agit en plus d'un manufacturier qui possède d'autres manufactures et qui peut facilement faire exécuter son travail ailleurs. La grève a été déclarée dans un moment où les manufacturiers manquent de cuir et ne demandent pas mieux que de fermer leurs portes pour quelques jours ou quelques semaines.

Déclarer une grève dans des conditions semblables, c'est simplement vouloir entraîner les travailleurs en chaussures dans la misère et créer du mécontentement.

En plus, la grève est contraire aux lois de la province; elle est illégale. Pourquoi se mettre en marge de la loi et risquer de perdre ce que les organisations ouvrières ont gagné après des années d'efforts.

Nous négocions actuellement, en vertu de la loi de la conven-

Le monument de Louis Jolliet à Québec

On nous écrit: Attendu que le 12 octobre dernier la Société historique régionale de Québec a accepté du comité des sites historiques un monument élevé à la basse-ville de Québec, à la mémoire de Louis Jolliet;

Attendu que le susdit monument comporte les mots suivants: "Natif de Québec"; Attendu qu'un des membres de la susdite société, le R. P. Adrien Pouliot, jésuite, qui a colligé la 4e édition de Louis Jolliet d'Ernest Gagnon, déclarait à leur séance publique le 7 mars 1945; i.e. séance conjointe de la Société historique régionale de Québec et de la Société d'histoire de Beauport;

"A partir de ce jour, je rejette l'hypothèse de la naissance de Louis Jolliet et pour Québec et pour le Château-Richer;

Attendu qu'il y a à peine un an, l'assistant-archiviste du séminaire de Québec, M. l'abbé Honoré Provost, commençait une de ses causeries par les mots suivants:

"Les lieux de la naissance et de la mort de Louis Jolliet sont aussi mystérieux que les lieux de la naissance et de la mort de Melchisedech";

Attendu qu'en aucune circonstance, pas un seul membre de la Société historique régionale de Québec, ne s'est levé pour affirmer et soutenir que Louis Jolliet était né à Québec;

Attendu qu'une autorité en histoire, le R. P. Delanglez, docteur en histoire du Canada et des Etats-Unis, professeur à l'Université Loyola de Chicago — que l'Université de Laval et l'Université de Montréal ont fait venir pour donner des cours — a déclaré le 25 septembre 1945, à la radio:

"C'est un insigne honneur pour moi que d'être venu présider cette fête, à l'endroit même où Louis Jolliet est né...";

Et que cet endroit n'était pas Québec;

Attendu que la Société historique régionale a fait eie-même afficher, au 2e étage du musée de Louis-Jolliet — c'est-à-dire à peine à 30 pieds du monument, la carte de Jean Bourdon de 1641, sur laquelle est ajoutée une flèche avec les mots suivants: "endroit probable où Louis Jolliet est né" et que cet endroit n'est pas Québec.

Attendu que Louis Jolliet appartient à la Grande Histoire et non pas à l'histoire régionale; La Société d'histoire de Beauport accuse la Société historique régionale de Québec:

a) D'avoir perdu le nord parce qu'elle a réussi à doter la ville de Québec d'un nouveau monument et à moins d'être des farceurs dont la devise pourrait se lire "ce que nous avons, nous le gardons et ce que nous n'avons pas, nous le prenons", de faire montre d'un patriotisme de clocher de la manière la plus flagrant que ce puisse être en acceptant ces mots "natif de Québec";

b) D'avoir outrepassé ses droits en acceptant ces mots "natif de Québec" et ce vu qu'il est fort loin de tenir la certitude historique;

c) D'avoir choisi entre deux hypothèses la moins plausible. A une assemblée spéciale de la Société d'histoire de Beauport tenue le 13 octobre 1947, il a été proposé par M. J.-B. Dionne, greffier de la Cour de magistrat de Québec, secondé par M. Philip Murray, secrétaire-trésorier de la ville de Beauport, et accepté à l'unanimité savoir:

1) De porter le litige devant le plus haut tribunal en la matière que nous ayons présentement à Québec, "La chaire d'histoire de l'Université Laval de Québec";

2) De demander à notre président, M. Thomas-Edmond Giroux, d'exposer et analyser toutes les hypothèses émises jusqu'à date sur le lieu de naissance de Louis Jolliet, et de donner la valeur intrinsèque de chacune en autant qu'elle se rapproche le plus de la certitude.

3) De faire parvenir copie de cette résolution: A la Société historique régionale de Québec, Au Comité des sites historiques, A la chaire d'histoire de l'Université Laval de Québec, Au R. P. Delanglez, à Chicago, Aux journaux de Québec, des Trois-Rivières, de Montréal, d'Ottawa.

4) De demander enfin que copie du jugement soit adressée aux journaux des mêmes villes.

Eugène PARENT, secrétaire.

Attendu qu'en aucune circonstance, pas un seul membre de la Société historique régionale de Québec, ne s'est levé pour affirmer et soutenir que Louis Jolliet était né à Québec;

Attendu qu'une autorité en histoire, le R. P. Delanglez, docteur en histoire du Canada et des Etats-Unis, professeur à l'Université Loyola de Chicago — que l'Université de Laval et l'Université de Montréal ont fait venir pour donner des cours — a déclaré le 25 septembre 1945, à la radio:

"C'est un insigne honneur pour moi que d'être venu présider cette fête, à l'endroit même où Louis Jolliet est né...";

Et que cet endroit n'était pas Québec;

Attendu que la Société historique régionale a fait eie-même afficher, au 2e étage du musée de Louis-Jolliet — c'est-à-dire à peine à 30 pieds du monument, la carte de Jean Bourdon de 1641, sur laquelle est ajoutée une flèche avec les mots suivants: "endroit probable où Louis Jolliet est né" et que cet endroit n'est pas Québec.

Attendu que Louis Jolliet appartient à la Grande Histoire et non pas à l'histoire régionale; La Société d'histoire de Beauport accuse la Société historique régionale de Québec:

EN BIRMANIE

L'indépendance complète a été accordée

Londres, 18 (C.P.). — Un traité mettant fin officiellement, à compter de janvier prochain, à l'hégémonie britannique en Birmanie, a été signé hier, par le premier ministre Attlee et M. Thakin Nu, premier ministre de la Birmanie.

Ce traité donne à la Birmanie, qui compte dix-sept millions d'habitants, le droit de s'occuper de ses propres affaires, dès que le pouvoir sera transmis à la nouvelle république fédérale birmanne. Cet accord sera suivi d'une législation qui sera présentée au Parlement, vendredi prochain, et qui accordera officiellement à la Birmanie, la liberté en dehors du Commonwealth.

Même après la guerre, la Grande-Bretagne avait espéré que la Birmanie reprendrait son statut de Dominion, mais la situation était tendue après l'occupation japonaise. Les éléments radicaux se sont emparés de certains secteurs. Le sentiment nationaliste a grandi et l'an dernier, le gouvernement avait consenti à accorder l'indépendance complète.

Philip Murray réélu président

Boston, 18 (A.P.). — M. Philip Murray a été réélu hier, par acclamation, président du Congrès des organisations industrielles et a rejeté promptement

une récente invitation de retourner à la Fédération américaine du travail. M. Murray a eu aussi des remarques acerbes au sujet de John Lewis.

La veille, à San-Francisco, le président de la F.A.T., M. Green, a demandé au C.I.O. de "réintégrer" les cadres de l'organisation.

Reuther intente une action de \$550,000

Détroit, 18 (A.P.). — Le président des ouvriers unis de l'automobile (C.I.O.), M. Walter-P Reuther, a intente une action en libelle au montant de \$550,000 contre le journal FDR, une nouvelle publication hebdomadaire de la région de Détroit.

M. Reuther soutient que, dans sa publication du 25 septembre dernier, ce journal a imprimé

"un bulletin spécial confidentiel", qui aurait eu pour but de le rapprocher à un nommé Gerald L. K. Smith, "un agent notoire des éléments antidémocratiques et réactionnaires".

M. Asselin rencontrera M. Howe, mercredi

M. J.-O. Asselin, président du comité exécutif, se rendra à Ottawa mercredi matin. Il confèrera alors avec M. C.-D. Howe, ministre de la Reconstruction au sujet du mémoire que le comité de l'habitation de la Fédération des maires et des municipalités a présenté il y a quelques semaines.

M. Asselin est le fondé de pouvoirs de ce comité et il s'entre-entendra avec M. Howe sur la situation du logement et les remèdes qu'il est urgent d'y apporter.

Advertisement for Canadian Savings Bonds. Text: "Si vous trouvez que l'argent c'est commode...". Includes illustration of a man with money and a piggy bank. Bottom text: "Les Obligations d'épargne du Canada DEUXIÈME ÉMISSION".

Advertisement for Kruschen laxative. Text: "La Constipation vous ralentit? PRENEZ des Kruschen". Includes illustration of a woman and a box of Kruschen.

Advertisement for a church service. Text: "Mgr Mar Ivanios, archevêque métropolitain des Indes, est monté sur la toiture de l'Empire State, à New-York, pour avoir une vue complète de la métropole américaine. C'est la première visite de l'archevêque, dans la grande ville américaine."

Le Canadien a triomphé du Chicago et le Royal a vaincu les Rovers

LA PREMIERE LIGNE D'ATTAQUE DU BLEU BLANC ROUGE A CAUSE LA DEFAITE DU CLUB CHICAGO

Elmer Lach a compté deux buts, Richard a obtenu trois assistances et Blake a déjoué Francis et a aidé notre joueur de centre à prendre le cerbère des Eperviers en défaut — Reardon et Bouchard participant au pointage — Les recrues ont créé une bonne impression — Un accident à Riopelle

Les joueurs du Canadien, qui avaient essayé un échec lors de l'inauguration de la saison locale, jeudi soir dernier, alors qu'ils furent défaits par 2 à 1 aux mains des Rangers de New-York, se sont repris samedi soir alors qu'ils recevaient la visite des Eperviers de Chicago qui furent empêchés de voir les mouvements de la rondelle mais l'arbitre Georges Gravel eut l'heureuse idée de suspendre le jeu en quelques occasions afin de permettre aux employés du Forum d'ouvrir les portes aux deux extrémités pour faire disparaître la vapeur qui se dégagait de la glace.

La victoire du Bleu Blanc Rouge a pu être enregistrée grâce à la belle tenue de tous ses joueurs mais particulièrement de la ligne du "punch" qui s'est grandement mise en évidence et une mention toute spéciale doit être faite à Maurice Richard. Elmer Lach et Toe Blake car ce trio a mérité trois des quatre points des vainqueurs.

Un solide coup d'épaulement de Brown et d'être transporté dans la chambre du Canadien par ses compagnons de jeu. Un examen révéla aujourd'hui la gravité de sa blessure. Toutes les recrues ont fait de leur mieux pour assurer le triomphe du Tricolore et disons que Bob Garsé et Floyd Curry ont créé une excellente impression et qu'il en fut de même pour Jacques Locas, qui a prouvé une fois de plus qu'il ne craint pas ses rivaux et qu'il est très solide sur ses patins.

La défense du Canadien s'est de nouveau révélée fort solide et de nombreuses attaques des Eperviers qui paraissaient dangereuses furent brisées à la ligne bleue et Durman, tout en exécutant de beaux arrêts, n'eut guère à se dépenser. La joute de samedi soir ne fut pas ce que l'on peut qualifier de brutale mais les joueurs ont cependant eu recours à une solide mise en échec, mais la moindre infraction fut l'objet d'une attention toute spéciale de l'arbitre Gravel et c'est grâce à son bon jugement et à sa redoublée vigilance, au cours de la joute, douze punitions furent imposées dont six à chaque équipe.



Bien qu'il n'ait compté aucun point, Maurice Richard a grandement contribué à la première victoire du Canadien en obtenant trois assistances contre les Eperviers de Chicago, samedi soir.



Elmer Lach s'est révélé le meilleur compteur de la joute de samedi, au Forum, en plaçant deux fois la rondelle dans les filets des Eperviers de Chicago.

Richard n'a pas réussi à loger la rondelle dans les filets de Francis mais il a participé au jeu qui a valu trois buts au Tricolore et trois assistances lui ont été accordées. Lach, de son côté, a démontré qu'il est complètement remis de sa blessure de l'an dernier, et qu'il sera de nouveau, cette saison, l'un des meilleurs compteurs du circuit Campbell, car notre joueur de centre a mis deux buts à son crédit pendant que Toe Blake, le vétérain du Bleu Blanc Rouge, s'est attiré les applaudissements de l'assistance en enregistrant le premier but de la soirée, tout comme il l'avait fait lors de la joute précédente, et il a de plus mis deux assistances à son crédit. Comme on peut le voir, la première ligne des Habitants a réellement brillé d'un vif éclat, et elle a droit à une large part de la victoire de nos favoris.

Les deux autres lignes d'attaque du Canadien ont affichées une grande amélioration sur la première partie car samedi elles étaient toutes moins nerveuses et ont donné beaucoup de fil à retordre à leurs adversaires, et si l'on tient compte du fait que Francis eut à faire face à 45 lancers contre 16 seulement contre Bill Durman, l'on réalisera que les locaux ont été supérieurs aux gens de la Ville des Vents et qu'ils méritaient bien leur première victoire de la saison. La partie de samedi soir a été marquée d'un accident car Howie Riopelle, au cours d'une attaque contre le territoire ennemi, a été étendu sur la glace par

LE PREMIER BLANCHISSAGE DE LA SAISON

Détroit, 20. — Le club Détroit qui semblait devoir être une quantité négligeable dans la Ligue Nationale cette saison, a causé une autre surprise hier soir alors que l'équipe de Jack Adams a eu raison des Leafs de Toronto par le compte de 2 à 0, remportant sa deuxième victoire de la saison car lors de l'inauguration de la saison les Ailes Rouges eurent raison des Eperviers de Johnny Gottselig par 4 à 2. Le Detroit a donc conservé son record intact car samedi ce même club faisait partie nulle contre les Torontois dans la Ville Reine.

Harry Lumley a remporté les honneurs d'un beau duel de gardiens de buts avec Turk Brodsky. La joute a été passablement rude, particulièrement à la première période alors que huit punitions furent infligées dont trois à Ted Lindsay des Ailes Rouges, mais les esprits se calmèrent par la suite et il n'y eut qu'une autre punition durant la balance de la joute. Les deux clubs eurent maintes occasions de compter à l'anneau, mais les Ailes Rouges gardèrent les buts fermés devant les deux gardiens de buts froids des visiteurs qui conservèrent leurs filets intacts. Ceci fut particulièrement le cas pour Lumley alors que les locaux jouèrent pendant pratiquement deux minutes avec deux joueurs au pénitencier à la fin de cet engagement.

LES ALOUETTES ELIMINES PAR LES ARGOS

Les Alouettes de Montréal, qui avaient fait excellente figure dans la course au championnat du Big Four l'an dernier, ont été éliminées en fin de semaine lors des Arrivants de Toronto ont triomphés des protégés de Lou Haymon par le compte de 25 à 3 alors que les deux clubs en venaient aux prises dans la Ville-Reine, samedi après-midi.

Les Alouettes ont bataillé désespérément afin de garder leur espoir et ont mené les hostilités par 3 à 0 jusqu'à la fin du deuxième quart. Toutefois les champions ont pris la joute en main dès les débuts du troisième engagement alors qu'il démontrèrent leur supériorité en accomplissant quatre touchés convertis et un point simple. Après deux passes d'avant de Cates, les Alouettes se sont placées en position pour compter mais Wagner ne peut gagner que cinq verges sur deux plongeurs. Au troisième essai, McEneaney obtint un placement de la ligne de 17 verges des Argos. Joe Krol se montra très menaçant alors qu'il recut un botté de Kijek. Au premier échange il gagna 20 verges puis 45, menant son club sur la ligne de 11 verges des Alouettes. Au jeu suivant le quart se termina de club local menant par le score de 3 à 0.

LE CLUB DE FRANK CARLIN DEBUTE PAR UNE VICTOIRE

Les champions seniors du Dominion ont infligé un blanchissage aux Rovers de New-York, hier après-midi, au Forum, en gagnant par 3 à 0 — Belle tenue du cerbère Gerry McNeill — Les points ont été enregistrés par Morenz, Fryday et Plamondon

Les Royaux, qui ont décroché les honneurs de la coupe Allan, emblème du championnat senior du Dominion, l'an dernier, ont perdu plusieurs joueurs au commencement de la saison. Certains porte-couleurs de Frank Carlin ont fait le saut dans le circuit majeur, mais le pilote du club montréalais a pu cependant conserver certains vétérans et obtenir des recrues qui ont soutenu la belle réputation de notre équipe locale. Hier après-midi, au Forum, le Royal a pu enregistrer sa première victoire de la saison en triomphant des Rovers de New-York par le compte de 3 à 0, enregistrant ainsi le premier blanchissage du circuit Slator. La qualité du jeu laisse peut-être un peu à désirer, mais il faut admettre que la glace était molle et que les joueurs ne pourraient donner leur meilleur rendement et dans les circonstances il faut reconnaître que le courage et l'endurance n'ont pas fait défaut et d'ailleurs il convient de dire que le club montréalais a bien mérité la victoire. Il s'est affirmé supérieur à son adversaire, qui est à ses débuts dans le circuit de la Ligue Senior de Québec. Gerry McNeill, le cerbère du Royal, s'est mis en évidence dans cette partie et les arrêts exécutés au cours de l'engagement ont été de toute beauté, tandis qu'Ernest Laforce le secondait à la ligne bleue en brisant maintes attaques qui paraissaient assez dangereuses. Jimmy Orlando, qui était à ses débuts avec le club montréalais, a contribué à la défaite des New-Yorkais et il fut aussi bien secondé par Lépine et Galbraith et n'eut été la belle tenue de Hal

LE BUFFALO A TRIOMPHE DU ST-LOUIS

Buffalo, 20. — Les Bisons de Buffalo, club-ferme du Canadien de la Ligue Nationale de Hockey, ont enregistré leur troisième victoire depuis le début de la présente saison en l'emportant sur les Flyers de Saint-Louis par le résultat de 4 à 2, hier soir, et cela grâce à la belle tenue de Leo Gravelle, qui a dirigé l'attaque des vainqueurs.

Gravelle a compté son premier point à la première période avec l'aide de McKay et Brown, mais Grosso a égalé le résultat une minute après. Highton a bloqué 14 lancers à la seconde période, et seul, McKay a réussi à le prendre en défaut. Leo Gravelle a porté le pointage 3 à 1 au début de la 3ème reprise sur un élan individuel. Jerry Brown a compté le 4ème point des Bisons 8 minutes ensuite et McComb a complété le pointage 7 minutes avant la fin de la joute. Highton, des Flyers, a écarté 31 lancers contre 20 à Bibeault. Alignement des équipes: BUFFALO — Buts: Bibeault; défenses: Lamoureux et Lavocci; centre: Douglas; ailiers: Bell et Cooper. Substituts: Jackson, Filion, Currie, McKay, Gravelle, Halderson, Brown, Hunt, Lewis et Thorpe. SAINT-LOUIS: Highton; Lane et Shewchuk; Grosso; Gladu et Wilson. Lund, Black, Olson, McAtee; McComb, Pozzo, Raynack et Backer. Arbitres: Patsy Callighen et Allen Shields. Sommaire: Première période 1. Buffalo, Gravelle..... 7:29 (McKay et Brown) 2. Saint-Louis, Grosso..... 19:40 (Gladu et Wilson) Punitions: Bell, Lane, Halderson, McComb et Currie. Deuxième période 3. Buffalo, McKay..... 15:20 (Lewis et Hunt) Punitions: Bell (10 minutes et incoûdente); Lane, Douglas et Grosso. Troisième période 4. Buffalo, Gravelle..... 2:51 (McKay et Brown) 5. Buffalo, Brown..... 10:21 (Jackson et McKay) 6. Saint-Louis, Grosso..... 13:00 (Olson et Gladu) Punitions: McComb, Gravelle, Olson et Bell.

LES QUEBECOIS VICTORIEUX

Québec, 20. — Les As de Québec ont pu vaincre les Sénateurs d'Ottawa hier, alors que Freddie Kovalchuk donna l'avanture aux Québécois en jouant la rondelle dans les filets de Leg Fraser alors qu'il restait moins de 4 minutes de jeu et les représentants de la vieille capitale l'emportaient par le compte de 2 à 1.

Composition des équipes: Ottawa — Buts: Fraser; défenses: Copp, Trainor; centre: Check; ailés: Smith, McLean; substituts: Stahan, Mathers, Greene, Irvine, Smart, Regan, Tudin, Watson. Québec — Buts: Marois; défenses: Renaud, Labrie; centre: Heale; ailés: Planché, Kovalchuk; substituts: Jamieson, Zeidel, Imlach, Raglan, Tremblay, Marshall, Stoddart, Pettit. Arbitres: Albert Paquet et Len Corrivau. SOMMAIRE: Première période Aucun point. Punitions: Renaud et Kovalchuk. Deuxième période Aucun point. Punitions: McLean et Irvine. Troisième période 1. Oitawa, Regan..... 4:14 2. Québec, Pettit..... 4:43 3. Québec, Kovalchuk..... 16:07 Punitions: Watson et Kovalchuk.

LE CLUB BOSTON EST DEFAIT

Shawinigan, 20. — Les Cataractes de Shawinigan ont inauguré leur saison de hockey samedi soir par une éclatante victoire sur les Olympiques de Boston par le compte de 6 à 1. Denis Filion et Charlie Gagne contribuaient à cette victoire en comptant chacun deux buts. Callahan et Théberge ont été les autres compteurs.

Alignement des équipes: CHICAGO — Buts: Francis; défenses: Mariucci et Gadsby; centre: Hamill; ailés: Blade et Brown. Substituts: Baldwin, Michalik, M. Bentley, D. Bentley, Prystay, Butler, Gee, Kaleta, Thomas et Natrass.

Alignement des équipes: CANADIEN — Buts: Durman; défenses: Léger et Harmon; centre: Reay; ailés: Riopelle et Locas. Substituts: Harvey, Bouchard, Reardon, Blake, Lach, Richard, Quilty, Chamberlain, Curry et Garsé. Arbitres: Georges Gravel, Ernie Munday et Ray Getliffe.

LE HOCKEY PROFESSIONNEL ET AMATEUR

Alignement des équipes: TORONTO. Buts, Broda; défenses, Stanowski et Barliko; centre, Apps; ailés, Watson et Ezinicki. Subs.: Metz, Foile, Kennedy, Lynn, Meeker, G. Stewart, Klukav, Morrison, Thompson, MacKell. DETROIT. Buts, Lumley; défenses, Stewart et Quackenbush; centre, Abel; ailés, Lindsay et Bruneteau. Subs.: McCaig, Reise, Couture, Horeck, Guidolin, McFadden, Howe, Conacher, McNab, Kelly. Arbitres: Clancy, Young et McCabe.

LE CLASSEMENT

Table with columns for G, P, N, P, C, Pts. Rows for Ottawa, Toronto, Montreal, Hamilton.

BEAU DEBUT DE LARRY REGAN

Ottawa, 20. — Samedi soir, le jeune Larry Regan, un junior âgé de 18 ans, a compté trois buts pour permettre aux Sénateurs d'Ottawa de vaincre les As de Québec par le compte de 5 à 2 devant plus de 5.000 personnes, dans une partie régulière de la saison senior du Québec. Fraser et Marois ont brillé dans les filets.

AVOCATS

W.-F. MERCIER, A.A., LL.C., AVOCAT. EDIFICE "METROPOLE", 4, rue Notre-Dame est, chambre 903. Téléphones: Bureau: LA. 5452 - Dom.: AT. 4761.

ROLAND A. DIAMOND

Notaire et Comptable Agréé. Edifice Aldred - Marquette 9351, 507, Place d'Armes - ATLANTIC 1398.

LA PREMIERE PERIODE

1. Shawinigan, Gagnon..... 4:50 (Maloney et Limoges) 2. Shawinigan, Filion..... 17:18 (Bergeron)

LA PREMIERE PERIODE

1. Detroit, Couture-Howe..... 17:30 Pun.: Barliko. 2. Detroit, Lindsay..... 13:51 (Bruneteau) Aucune punition.

LA PREMIERE PERIODE

1. Detroit, Couture-Howe..... 17:30 Pun.: Barliko. 2. Detroit, Lindsay..... 13:51 (Bruneteau) Aucune punition.

LA PREMIERE PERIODE

1. Detroit, Couture-Howe..... 17:30 Pun.: Barliko. 2. Detroit, Lindsay..... 13:51 (Bruneteau) Aucune punition.

LA PREMIERE PERIODE

1. Buffalo, Gravelle..... 7:29 (McKay et Brown) 2. Saint-Louis, Grosso..... 19:40 (Gladu et Wilson) Punitions: Bell, Lane, Halderson, McComb et Currie.

LA PREMIERE PERIODE

1. Buffalo, Gravelle..... 7:29 (McKay et Brown) 2. Saint-Louis, Grosso..... 19:40 (Gladu et Wilson) Punitions: Bell, Lane, Halderson, McComb et Currie.

LA PREMIERE PERIODE

1. Buffalo, Gravelle..... 7:29 (McKay et Brown) 2. Saint-Louis, Grosso..... 19:40 (Gladu et Wilson) Punitions: Bell, Lane, Halderson, McComb et Currie.

Shawinigan, 20. — Les Cataractes de Shawinigan ont inauguré leur saison de hockey samedi soir par une éclatante victoire sur les Olympiques de Boston par le compte de 6 à 1. Denis Filion et Charlie Gagne contribuaient à cette victoire en comptant chacun deux buts. Callahan et Théberge ont été les autres compteurs.

Shawinigan, 20. — Les Cataractes de Shawinigan ont inauguré leur saison de hockey samedi soir par une éclatante victoire sur les Olympiques de Boston par le compte de 6 à 1. Denis Filion et Charlie Gagne contribuaient à cette victoire en comptant chacun deux buts. Callahan et Théberge ont été les autres compteurs.

Shawinigan, 20. — Les Cataractes de Shawinigan ont inauguré leur saison de hockey samedi soir par une éclatante victoire sur les Olympiques de Boston par le compte de 6 à 1. Denis Filion et Charlie Gagne contribuaient à cette victoire en comptant chacun deux buts. Callahan et Théberge ont été les autres compteurs.

Shawinigan, 20. — Les Cataractes de Shawinigan ont inauguré leur saison de hockey samedi soir par une éclatante victoire sur les Olympiques de Boston par le compte de 6 à 1. Denis Filion et Charlie Gagne contribuaient à cette victoire en comptant chacun deux buts. Callahan et Théberge ont été les autres compteurs.

Shawinigan, 20. — Les Cataractes de Shawinigan ont inauguré leur saison de hockey samedi soir par une éclatante victoire sur les Olympiques de Boston par le compte de 6 à 1. Denis Filion et Charlie Gagne contribuaient à cette victoire en comptant chacun deux buts. Callahan et Théberge ont été les autres compteurs.

Shawinigan, 20. — Les Cataractes de Shawinigan ont inauguré leur saison de hockey samedi soir par une éclatante victoire sur les Olympiques de Boston par le compte de 6 à 1. Denis Filion et Charlie Gagne contribuaient à cette victoire en comptant chacun deux buts. Callahan et Théberge ont été les autres compteurs.

Shawinigan, 20. — Les Cataractes de Shawinigan ont inauguré leur saison de hockey samedi soir par une éclatante victoire sur les Olympiques de Boston par le compte de 6 à 1. Denis Filion et Charlie Gagne contribuaient à cette victoire en comptant chacun deux buts. Callahan et Théberge ont été les autres compteurs.

Les Missions des Pères Blancs en Afrique

A l'occasion de la création de la préfecture du Nyassa septentrional — Naissance de l'Eglise du Nyassa

Le P. Van Oost, venu de la mission congolaise, était à Mambwé depuis mars 1892. Après trois ans d'efforts continus, il était parvenu à établir un commencement d'amitié avec le plus grand des chefs du pays. Ce farouche souverain, jaloux de son autorité, en voulait à tous les Européens, qui entravaient son fructueux métier de piller, de ravisser des esclaves, de contrebandier de poudre, de contre-intelligence, il prévoyait qu'un jour, — il lui faudrait composer avec ces Blancs; sans se montrer ému par le recevoir, il fit savoir qu'il ne refuserait pas les cadeaux que les Pères lui feraient adresser.

Le lundi de Pâques 15 avril 1895, le P. Van Oost, escouplant une ébauche de rapprochement, se rendait, avec une joie tout apostolique, à la conquête de l'Oubemba. Mais l'avenir est à Dieu, dont les desseins demeurent impénétrables. Le lendemain matin, le Père était en proie à une hématurie violente. Après cinq jours de déchirants vomissements et d'épuisantes pertes de sang, la terre d'Afrique se refermait sur ce vaillant apôtre, mort comme Moïse au seuil de la terre promise. C'est lui, qui, par sa ténacité, avait obtenu de Dieu, qu'on n'abandonnât pas la Mission projetée de l'Oubemba, porte d'entrée au Nyassa.

Le pionnier de l'évangile au Nyassa

L'héritier de la succession du si regretté P. Van Oost fut le P. Dupont; il arriva à Mambwé le 31 mai 1895. Le 4 juin suivant, il se rendait chez Makasa, le grand chef qui avait invité les Pères à s'établir dans sa capitale, située à 25 milles au sud de Mambwé. L'endroit désigné était Mipini, l'ancien village même de Makasa, qu'il se préparait à évacuer pour se porter à 12 heures de marche plus au sud, dans une nouvelle capitale en construction.

Comme l'Oubemba se trouvait en zone d'influence anglaise, le Père sollicita tout d'abord de l'agent britannique de Fife l'autorisation d'y fonder un poste de Pères Blancs. On lui répondit que "n'ayant aucun moyen de le protéger, la permission ne pouvait lui être accordée; toute-

fois, le Père restait libre de s'engager dans ce pays, s'il donnait, par écrit, l'attestation qu'il y entrerait à ses risques et périls et sous sa seule responsabilité." La réponse du missionnaire ne se fit pas longtemps attendre; une heure plus tard l'attestation demandée courait vers Fife.

Audace d'apôtre

Entretiens, Makasa avait signifié aux missionnaires que son père, Kitimoukoulou, ayant appris leur prochaine arrivée, le menaçait de guerre. Menacé de représailles par les indigènes, sans espoir de protection du côté de l'autorité européenne, le P. Dupont, avec le seul Frère Antoine et une cinquantaine de porteurs Bamambwé, prit audacieusement le chemin de la capitale du Makasa, où devait se faire la fondation. Dès que leur caravane est aperçue par les gens de Mipini, on frappe le tambour de guerre et les clairons remplissent la vallée.

Les hommes d'escorte Bamambwé, persuadés que leur dernière heure est venue, disparaissent prestement dans les fourrés qui bordent le sentier. Laisant alors le Frère à la garde de ces gens apeurés, le P. Dupont s'avance seul, n'ayant en main qu'un bambou; son bâton de voyage. Lorsqu'il se présente à la porte d'enceinte, il la trouve barricadée. Les hommes sont massés derrière, les canons des fusils et les lances menacentes sortent entre les pieux de la palissade, des cris et des paroles de défi accompagnent les gestes.

Sans se laisser intimider le Père essaie de parlementer, mais on ne lui répond qu'en redoublant les menaces et en vociférant. Avec l'espoir de découvrir une brèche dans la palissade, il entreprend d'en faire le tour; aussitôt à l'intérieur, les hommes armés le suivent pas à pas, sans cesser de l'apostropher, surtout au moment où il se trouve en face d'une cinquantaine de longues perches supportant des crânes humains, les uns blanchis, les autres encore garnis de lambeaux de chair, trophées qui en disent long sur les meurtres de ces brigands! Après un bon mille de marche autour de ce rempart il se retrouvait au point de départ.

Seul à l'assaut de la capitale

"Si vous ne voulez pas me laisser entrer par la porte, lancez-moi à Makasa, ..." dit-il alors, je passerai par-dessus la palissade." Déjà ses deux mains saisissent un pieux de l'enceinte pour l'escalader; mais devant les huées que son geste suscite, et les cris de mort qu'il s'attire, force lui est de rejoindre ses hommes.

"C'est bien, ordonne-t-il, conduisez-moi à Makasa, ..." c'est lui qui m'a dit de venir ici, je veux lui parler." Stupéfaits de tant d'audace, les brigands Babemba acceptent, mais il viendra seul avec l'autre Blanc et escorté d'un enfant.

Enfin la porte s'ouvre, mais si peu qu'on ne passe que

de côté. Une foule armée et hurlante les entoure aussitôt et les entraîne vers le quartier royal, défendu lui-même par une seconde enceinte. Au moment où le Père en franchit l'étroite ouverture, un robuste gaillard lui arrache son bambou en disant: "On n'entre pas chez le roi avec des armes."

Le roi s'obstine dans son refus

"Je ne veux pas que vous veniez ici, allez-vous-en," lui dit Makasa d'un ton sévère. Pressé par le missionnaire, il autorise celui-ci à passer la nuit avec ses porteurs à l'intérieur du village, à la condition expresse qu'au lever du soleil on ne voie plus personne.

Malgré ce congé si brutallement signifié, le Père conserve son sang-froid, et tranquillement, en attendant ses hommes, se met à reciter son bréviaire, s'abandonnant à Dieu, qui tient entre ses mains le cœur des rois.

Les Bamambwé, presque morts de frayeur, pénètrent bientôt dans la place avec la tente et les bagages. Ils peuvrent alors contempler la macabre collection des trophées de guerre que forment là-haut les crânes de leurs parents, leurs amis, et entendirent les Babemba leur redire que leurs têtes iront demain se balancer sur les piquets, car, c'est dans ce triste voisinage qu'est parquée la petite caravane et entourée aussitôt d'un cordon d'hommes armés.

Refrain lugubre

Au milieu de la nuit, le village devient de plus en plus bruyant; dans toutes les huttes on chante en cadence ce sinistre refrain: "Demain, nous verrons leurs têtes sur les piquets." Effrayés, la plupart des hommes de P. Dupont s'enfuient.

Le bon samaritain

A l'issue de la première messe célébrée en ce milieu, vint à passer devant la tente une vieille, affligée d'une plaie affreuse qui lui rongea la jambe. Invitée à s'approcher et à s'asseoir, elle le fait sans hésiter. Le Père commence alors, à genoux, le nettoyage de l'horrible ulcère. Intrigués, quelques Noirs s'approchent, puis c'est le village tout entier qui se rassemble et qui, dans le silence le plus complet, regarde une charité si nouvelle pour leur esprit de négro.

Le pansement terminé, la vieille, encore plus émue que les spectateurs, se lève et s'en va, après avoir frappé plusieurs fois dans ses mains ridées, pour remercier son bienfaiteur. Le public la suit, en silence; on ne parle plus de mettre les têtes sur les piquets.

Pendant que P. Dupont soigne vieux et malades qui se présentent à sa tente, les nouvelles se succèdent. Kitimoukoulou est parti en guerre; le village de Mousanta, dans la province voisine, a reçu sa sinistre visite.

Préparatifs de guerre

Le village est alerté; les guerriers se précipitent hors de l'enceinte avec des haches, abattent des arbres, et obstruent les sentiers qui mènent au village. Ils répètent le même refrain: "Les Blancs restent; c'est la guerre. Kitimoukoulou s'amène; il égorgera notre chef; il tue les Blancs!"

Makasa reçoit en secret le P. Dupont et lui enjoint de s'en aller. Le missionnaire lui répond qu'il est prêt à affronter la colère de Kitimoukoulou. Devant pareille ténacité, le roi se tait, et... le Père reste.

A plusieurs reprises, Makasa et ses ministres demandent des armes au P. Dupont, pour se défendre et se venger. Le missionnaire refuse, mais entrant dans son rôle de brigand, il lui aussi, il prend son fusil et fait plusieurs fois le tour du village, en inspectant l'horizon, ce qui rassure la foule et le rend populaire.

Epilogue: Tête du P. Dupont mise à prix

Après le carnage de Mousanta, Kitimoukoulou avait pris la route de Mipini, où se trouvait le P. Dupont; mais sur le rapport de quelques éclaireurs, envoyés inspecter le village et qui l'avaient trouvé gardé et fort animé, le roi-brigand, inquiet et incertain, jugea plus prudent de faire demi-tour avec son armée.

Mais s'il renonçait à se venger sur son fils, Kitimoukoulou n'en voulait pas moins se débarrasser des missionnaires. Avant de partir, il choisit quatre guerriers et leur donna l'ordre d'assassiner le P. Dupont. Les brigands se cachèrent dans un bosquet de grands arbres, où le Père avait l'habitude de faire la chasse aux pintades, nombreuses à Mipini. Un soir, le missionnaire ne surprit qu'un faisceau qu'il abattit du premier coup; il se retira sans se douter de la présence des quatre brigands; saisis par la peur, ceux-ci n'osèrent pas exécuter l'ordre reçu.

Autre épilogue: les petits innocents

Le pillage de Mousanta eut un autre épilogue qui servit providentiellement la cause des missionnaires. Un agent anglais du Nyassa, rencontrant une caravane d'Arabes esclavagistes, leur avait arraché un groupe d'enfants qu'ils traînaient avec eux. Bien enrassé de ces marmots, il écrivit au P. Dupont pour le prier de

les accepter dans son orphelinat. Quelques semaines plus tard arrivèrent une vingtaine de garçons de cinq à neuf ans. Tous, même les plus petits, avaient le sommet de la tête pelé et blessé par les lardaux que les Arabes leur avaient imposés. Ces petits captifs étaient les enfants pris à Mousanta et vendus par Kitimoukoulou. "Comme les chers innocents de Bethléhem," écrivait le P. Dupont, ils avaient souffert pour la grande cause qu'ils ne connaissaient pas. Ils furent soignés avec respect, et vendus aux survivants de leurs familles."

Cette preuve irrécusable de la charité des missionnaires, toucha beaucoup les Babemba, qui compréhendaient mieux, chaque jour que ces Blancs ne venaient nullement pour "manger le pays", ou poussés par des motifs de lucre et d'intérêt personnel, mais avec le seul désir de leur faire du bien, en leur parlant de Dieu.

L'heure de la Providence

Le 23 juillet 1895, le P. Guille arriva à Mipini avec une centaine d'hommes et les plus grands enfants. Le soir même on abandonnait la capitale de Makasa pour aller planter la tente sur la colline de Kayambi, où s'élevait bientôt la Mission de Notre-Dame-des-Anges.

La tente s'élevait vite transformée en dispensaire et un hôpital bien original, — série de huttes en branchages, chaque jour plus nombreuses, — se formait tout autour. Des villages même éloignés, on ne tarda pas à reconstruire aux soins dévoués de ces Blancs, "véritables envoyés de Dieu".

Avec les malades, les Pères recueillaient les moribonds, que les coutumes du pays rejetaient et abandonnaient dans la brousse. Le village ne devant jamais être souillé par la mort.

Ces longues stances de dispensaire furent vraiment le premier ministère qui rayonna une atmosphère de confiance et de cordialité, et permit déjà de jeter à pleines mains la bonne semence, non seulement dans ces cœurs travaillés par la souffrance, mais chez tous ces visiteurs que la renommée attirait auprès des missionnaires. Car le doigt de Dieu avait été manifeste dans plusieurs guérisons merveilleuses, et elles avaient eu un vrai retentissement dans le pays, surtout à cette époque où la curiosité des Babemba, sans cesse en vogue épiet et interrogait tous les faits et gestes de ces Blancs.

Missionnaires-sorciers

Il est indéniable que cette charité, — prévue et recommandée par nos Constitutions, — en faisant tomber les préventions, gagnait les cœurs de ces rudes et cruels Babemba, et que les succès obtenus au point de vue des conversions, étaient dus à la science et à l'expérience de ces missionnaires.

Un habile guérisseur peut-il, pour une mentalité négro, ne pas être sorcier? Ainsi disait-on à travers l'Oubemba que Bwana (nom qui commençait à être donné au P. Dupont, pour avoir séjourné dans cette région, à Matimbé) — était un sorcier sans pareil.

Baptêmes des moribonds: effet consolant de la charité

"Dans notre dispensaire," écrivait le P. Guille en décembre 1896, comme au village, tous les mourants ont été baptisés, non seulement avec la permission de la parenté, mais encore avec les encouragements au moribond. "Écoutez bien, lui disait-on, et crois ce que le Père te dit; il a été si bon pour toi depuis que tu es malade, qu'il ne peut vouloir te tromper."

Un bon missionnaire doit savoir perdre son temps

Ministère d'un autre genre, celui-là: celui des réceptions et des visites. "Pour être missionnaire," écrivait plus tard Mgr Dupont, "il faut savoir perdre son temps. Dans de nombreuses et interminables visites, il faut faire bonne figure à tout le monde, sans quoi, on reste seul et sans influence. Ces conversations et réceptions furent pour nous le point de départ de la mission."

Les Africains, naturellement causeurs, se sentirent compris par les missionnaires. La mission de Kayambi devint bientôt un centre de grande animation, parfois bien importune, mais cependant bien consolante!

Pendant les premiers mois de leur installation, tous les chefs des environs vinrent, à maintes reprises, saluer l'intérêt sans doute, mais aussi par politesse, car les Babemba savent faire des visites en règle. Selon l'usage, aux cadeaux on répondait par des cadeaux.

Sourds

Le NOUVEAU et Ultra-Mince APPAREIL ACOUSTIQUE PARAVOX UNE SEULE PIÈCE

Avant de faire l'achat d'un appareil acoustique essayez le nouveau PARAVOX, qui ne pèse que 2 1/2 onces (sans batterie). D'usage très facile.

LE PLUS SIMPLE — LE plus solide — LE PLUS ÉCONOMIQUE — LE plus court — qu'un stylo! GARANTIE — INCASSABLE — quel degré de surdité avec PARAVOX, vous entendrez clairement. C'est le meilleur appareil. Venez l'essayer — Cela ne vous coûte rien. DEMONSTRATIONS GRATUITES ET A DOMICILE SI DESIRÉES. GILBERT JOBIN SPÉCIALISTE (Salle 11, près de 3610 Durocher Prince-Arthur, O.) LA. 5975 UN SEUL BUREAU À MONTRÉAL.

Un tour de la jeunesse fière et turbulente

De retour dans leurs villages, les visiteurs et visiteuses des Pères ne manquaient pas de raconter le bien que faisaient ces Blancs; on parlait de l'éducation qu'ils donnaient à un groupe d'enfants venus de Mambwé, rachetés de l'esclavage.

Les jeunes Babemba retenaient ces détails; ils brûlaient du désir de visiter, eux aussi, et de suivre ces Blancs. Dans l'Oubemba, il est d'usage que, vers quatorze ans, les enfants intelligents des meilleures familles se mettent à la disposition du roi, pour s'instruire aux bonnes manières et au maintien des affaires. Ces Blancs doivent être, eux aussi, de grands personnages. "Allons à Kayambi", se dirent-ils: "il ne faut pas nous laisser dépasser par ces Babemba". Durant les trois mois, qui dura cette école, plus de huit cents enfants furent achetés à Kakambi.

Ce que l'on visait avait tout, c'était de faire connaître et aimer la mission, et de confier à ces jeunes mémoires les éléments de notre sainte religion, tout en leur enseignant à lire et à écrire. Cette oeuvre visiblement providentielle portait en elle les plus belles espérances. Beaucoup de ces jeunes gens demandaient leur admission au catéchuménat, et après plusieurs mois, un beau noyau de fils de chefs, de pages du roi, en subsistaient avec succès l'examen d'entrée.

Le diacre signale leur impatience à recevoir le baptême et le prosélytisme qu'ils exercent autour d'eux pour instruire leurs compagnons. Un fils de Makasa, encore catéchumène, est même le servent de messe habituel du P. Dupont.

Naissance de l'Eglise du Nyassa

Fondée en juillet 1889, avec les postes éphémères de Mponda (qui dura dix-huit mois) et Mambwé (évacué en septembre 1896, après la fondation de Kayambi), la mission du Nyassa continuait à avoir pour supérieur ecclésiastique et religieux, le vicaire apostolique du Tanganyika, Mgr Lechaptols, qui résidait à Kafema, à vingt jours de marche de Kayambi.

Le cardinal Lédochowski, préfet de la Propagande, suivait de près les travaux et les premiers succès de cette jeune mission. En janvier 1896, il lui donna son autonomie, en nommant le P. Dupont administrateur apostolique du Nyassa.

Le 12 février 1897, un décret de la Propagande érigeait la mission du Nyassa en vicariat apostolique, et le P. Dupont en devenait le premier titulaire. Le 15 août suivant, en la fête patronale du poste de Notre-Dame des Anges, il était sacré à Kayambi, par Mgr Lechaptols, dans l'immense église en briques reconstruite d'un toit de paille.

Makasa et tous les chefs étaient aux premiers rangs. L'église n'était qu'une mer houleuse de têtes qui ne voulaient rien perdre de la cérémonie. Ce fut là le seul ornement de la fête; ce fut aussi le plus consolant que pouvait souhaiter un cœur d'apôtre. Car, si les grands chefs tenaient parfois une conduite assez équivoque à l'égard des missionnaires, la masse du peuple était déjà de cœur avec eux. Dans plusieurs villages, on avait érigé de modestes chapelles, et d'anciens

Les conseillers des corps publics

Douze sont déjà nommés — Huit des treize organismes énumérés dans la charte choisirent leurs représentants municipaux avant le 27 novembre — La procédure suivie

Jusqu'au 27 novembre

A date, cinq des treize corps publics qui doivent désigner des conseillers à l'hôtel de ville, ont nommé leurs représentants.

Voici la liste de ces élus qui siègeront dans le prochain Conseil, après le 9 décembre. Chambre de commerce du district de Montréal: MM. Angell, Desmarais et Paul Dozois. M. Desmarais remplace M. Aimé Parent, représentant de la Chambre depuis 1940 et membre de l'Exécutif municipal depuis sept ans. M. Dozois reçoit une confirmation du mandat municipal qu'on lui avait confié il y a quelques mois, à la suite de la mort du conseiller Philias Paré.

Chambre de commerce des élèves, encore catéchumènes, y faisaient fonction de catéchistes.

La statistique d'ailleurs porte: 98 néophytes et 1,400 catéchumènes. Le catéchuménat étant de quatre ans, ces chrétiens n'étaient pas des Babemba, mais des "rachetés" venus de Mambwé, de leurs enfants ou des personnes baptisées à l'article de la mort.

Telle était la situation du Nyassa après deux années d'efforts à Kayambi.

(A suivre) N.B. — La maison des Pères Blancs, à Montréal, est à 1640, rue Saint-Hubert.

jeunes: M. Raoul Gadbois, nouveau venu au conseil. Il succède à M. Jean Morin. M. Gadbois est le 1er vice-président de la jeune Chambre.

Conseil central des syndicats catholiques et nationaux de Montréal: MM. René Gravel, Horace Laverdure et Jean-Baptiste Delisle.

M. Gravel fera ses premières armes à l'hôtel de ville. Il remplace M. Georges-Aimé Gagnon, que le vote de ses collègues des syndicats n'a pas favorisé.

Conseil des métiers et du travail de Montréal: MM. J.-E. Gariépy, Claude Jodoin et Hugh Corrigan.

M. Corrigan prend la place de M. Robert Haddow et MM. Clau de Jodoin occupera le siège de M. Alfred Mathieu au conseil.

Ligue des propriétaires de Montréal: les conseillers municipaux de la ligue pour le prochain mandat de trois années sont: MM. Léonard Léger, Hervé Dupuis et J.-H. Gagné.

M. Léger, nouvelle figure au conseil, remplace M. J.-H. Laframboise, qui n'a pas voulu briguer de nouveau les suffrages de ses collègues de la ligue à cause de ses nombreuses occupations.

Les huit corps publics suivants feront bientôt connaître les noms de leurs mandataires officiels auprès de Concordia: le Board of Trade, le Montreal Junior Board of Trade, l'Université McGill, l'Université de Montréal, la Canadian Manufacturers Association, l'Association des marchands détaillants du Canada, la Ligue du progrès civique et le comité des citoyens de Montréal.

JUSQU'AU 27 NOVEMBRE

Les treize corps publics énumérés dans la charte ont jusqu'au 27 novembre pour faire connaître au greffier les noms de leurs députés à la législature municipale.

La plupart de ces organismes ont le privilège de désigner chacun trois représentants à l'hôtel

de ville. Il y a cependant exception pour les Chambres de commerce et la Ligue du progrès civique. Le Board of Trade nomme deux conseillers municipaux, il en est de même pour la Chambre de commerce du district de Montréal, et la Ligue du progrès civique. Quant à la Chambre de commerce des jeunes et au Montreal Junior Board of Trade, leur représentation électorale est limitée à un délégué pour chacun de ces groupements.

Les quatre chambres de commerce ont donc le droit d'être un total de six conseillers pour les représenter dans les délibérations municipales.

Les corps publics désignent leurs représentants à l'hôtel de ville par résolution, à la suite d'un scrutin. Mais "pour l'adoption de telle résolution, spécifique la charte, chaque corps suit la procédure qui le régit pour des sont immédiatement proclamés. Les conseillers ainsi nommés sont immédiatement proclamés élus", la journée même de la mise en candidature pour les candidats des 11 districts électoraux de la ville. La date de la mise en candidature sera cette année le 27 novembre.

Les quatre chambres de commerce ont donc le droit d'être un total de six conseillers pour les représenter dans les délibérations municipales.

Les corps publics désignent leurs représentants à l'hôtel de ville par résolution, à la suite d'un scrutin. Mais "pour l'adoption de telle résolution, spécifique la charte, chaque corps suit la procédure qui le régit pour des sont immédiatement proclamés. Les conseillers ainsi nommés sont immédiatement proclamés élus", la journée même de la mise en candidature pour les candidats des 11 districts électoraux de la ville. La date de la mise en candidature sera cette année le 27 novembre.

VOYAGE NEW-YORK TRAIN-AUTOBUS \$31.75, \$34.95, \$38.95, etc. JOURS: 1, 2, 3 novembre autobus spécial (léger supplément) comprenant transport, hôtels, visites en accord avec votre budget. Informations et réservations Ass'n Voyages Historiques 5302 Ave. du Parc, Montréal Tel.: CA. 6795

OUVERTS DE 9 h. à 5 h. 30 TOUS LES JOURS SAMEDI COMPRIS

Pour les Scouts cette offre avantageuse

Télégraphes "Scout" marque Wilson

"3 DANS 1"

- lumineux
- sonnerie bourdon
- signal ordinaire

Modèle illustré à ce prix réduit... Prix ord. 4.95. SPECIAL MARDI CHEZ DUPUIS

3.95 (sans pile sèche)

Fabrication tout métal et de belle apparence... cette marque WILSON est connue des Scouts. Rien comme ce télégraphe pour étudier le code Morse. Chaque modèle avec deux livrets de renseignements ainsi que 2 livrets formant 14 leçons. Au complet avec 50 pieds de fil pour envoyer et recevoir des messages sur une assez longue distance.

Chaque pile sèche... 15

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny) Dupuis Frères RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gén.

Café The Confiture ADOPTÉZ LES PRODUITS DESY RECONNUS LES MEILLEURS J.-A. DESY L'É MONTREAL

LES FILS d'ALFRED BERNIER RANCHE MONTAGNE 485 St-Hubert MONTREAL IMPORTATEURS EN GROS TOUTES LES VILLES DU QUÉBEC

Jusqu'aux sources du Passé par des procédés Modernes 61 MILLIONS D'ACTES DE L'ÉTAT-CIVIL MICROFILMÉS SONT AU SERVICE DE NOS SAVANTS INSTITUT GÉNEALOGIQUE DROUIN 4164, rue St-Denis, Montréal 5, rue du Mont-Thabor, Paris

Les libéraux donnent aux étrangers; DUPLESSIS donne à sa province.

DUPLESSIS a donné la sécurité syndicale AUX OUVRIERS

Au cours des sessions de 1945 et de 1946, l'honorable monsieur Antonio Barrette, ministre du Travail, présente une loi qui consacre la reconnaissance de la majorité en matière syndicale. Cette loi démocratise les relations ouvrières en fixant la majorité comme critère de la représentation syndicale.

Sous le régime libéral à Québec, une organisation ouvrière devait grouper 60% des travailleurs d'un groupe distinct avant d'être certifiée pour représenter ce groupe. Le gouvernement Duplessis a protesté en Chambre contre cette disposition de la loi, injuste pour l'ouvrier, et, se rendant à la demande de toutes les organisations ouvrières du Québec, il a amendé la loi. Aujourd'hui, il suffit qu'une union représente la majorité des employés visés pour qu'elle obtienne une certification.

DUPLESSIS donne à sa province des lois démocratiques et il renforce la sécurité syndicale. Les libéraux donnaient aux étrangers et négligeaient l'élément ouvrier.

Organisation de l'Union Nationale.